

AIDE A LA PRODUCTION
CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

Direction de l'Audiovisuel de la
Communauté française de Belgique

Commission de Sélection

- Courts et Longs Métrages
- Fonds télévisuel

BILAN DES TRAVAUX DE L'ANNEE 1992.

S O M M A I R E

I. GENERALITES

La Commission de Sélection des Films

1. Rôle et Fonctionnement de la Commission
2. Composition de la Commission.

II. BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION

- CINEMA ET FONDS TELEVISUEL

1. Aide aux courts métrages
2. Aide à l'écriture de longs métrages ou de téléfilms
3. Aide à la production de longs métrages et de téléfilms

Projets aidés par la Commission de Sélection en 1992.

4. Aides à la production de projets télévisuels en 1992.
5. Fonctionnement de la Cellule technique

- TABLEAUX.

III. LES COPRODUCTIONS ENTRE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET L'EUROPE

- 1 - LES RAPPORTS AVEC LA FRANCE
- 2 - L'EUROPE :
 - A. MEDIA
 - B. EURIMAGES
 - C. CONVENTION EUROPEENNE

IV. L'AIDE ECONOMIQUE AUX FILMS DE LA COMMUNAUTE
FRANCAISE.

V. LES COPRODUCTIONS AVEC LES CHAINES DE TELEVISION EN 1992.

1. R.T.B.F.
2. RTL/TV1
3. CANAL +

VI. LES ATELIERS DE PRODUCTION ET D'ACCUEIL EN MATIERE DE FILMS
ET VIDEOGRAMMES

ANNEXES

1. Longs métrages produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique depuis 1980.
2. Courts métrages produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique depuis 1980.
3. Téléfilms, pilotes et séries produits avec l'aide de la Communauté française de Belgique depuis 1990.
4. Prix obtenus par des films belges francophones en 1992.
5. Films reconnus par la Communauté française en 1992, dans le cadre de l'aide économique.
6. Bilan de la Convention entre la Communauté française de Belgique et le C.N.C. (1987-1992).
7. Productions des ateliers de production et d'accueil terminées en 1992.

I. - G E N E R A L I T E S

LA COMMISSION DE SELECTION DES FILMS.

L'Arrêté Royal du 22 juin 1967 (modifié le 17/2/1976 et le 24/3/1978) qui tend à promouvoir la culture cinématographique belge d'expression française prévoit l'octroi de subventions à la production de films.

Le montant annuel de l'aide à la production cinématographique est fixé par le budget qui s'élève pour 1992 à 176 millions (1991 : 176, 1990 : 156, 1989 : 140, 1988 : 140, 1987 : 120, 1986 : 120, 1985 : 130, 1984 : 85, 1983 : 79, 1982 : 69, 1981 : 60, 1980 : 43, 1979 : 51,5, 1978 : 56,5).

Cette aide est destinée en priorité aux projets de films de fiction, d'animation et de création, à caractère belge et en version originale de langue française. Toutefois, depuis 2 ans une part de ce budget (35 millions) est réservé aux productions destinées à une diffusion télévisée.

Les candidats qui sollicitent une aide pour l'écriture d'un scénario ou la réalisation d'un film, le font au moyen du formulaire de demande disponible au service films du Ministère, suite à quoi un dossier est ouvert qui sera examiné par la Commission de Sélection des films.

1. ROLE ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION :

Le rôle de la Commission de Sélection des Films est d'émettre un avis consultatif sur l'ensemble des dossiers introduits par les candidats, avis qui sera transmis au Ministre compétent qui décide de l'octroi des subventions.

La Commission, dont les membres sont choisis en fonction de leur activité spécifique dans le milieu cinématographique ou en fonction de leurs qualités particulières dans le domaine culturel, se réunit environ chaque mois.

Les réunions permettent l'examen des projets de longs métrages de moyens métrages, de pilotes ou de courts métrages au fur et à mesure de leur dépôt au Ministère, l'aide aux courts métrages étant en priorité réservée aux jeunes réalisateurs pour lesquels c'est là une occasion de se forger une "carte de visite".

Pour émettre son avis, la Commission tient compte des différents critères susceptibles de garantir la qualité du projet tels le scénario (ou le synopsis), la note d'intention du demandeur, les éléments de production éventuels, ainsi que de toute autre information jugée intéressante.

En ce qui concerne le Fonds télévisuel, une participation télé est indispensable. Une vision à l'intention des membres de la Commission est organisée les jours de réunion, afin de permettre à ceux parmi les dépositaires d'un projet qui le désirent de montrer ce qu'ils ont déjà réalisé.

Les avis rendus par la Commission au sujet de chaque projet sont ensuite transmis au Ministre qui fait part de sa décision à l'administration. C'est après cette procédure (qui dure en général un mois) que les intéressés reçoivent la lettre qui leur indique le sort réservé à leur projet.

Pour ceux dont le projet est accepté commence dès lors un cheminement administratif pendant lequel aura lieu un passage en cellule d'avis qui examine les données techniques des dossiers afin que soit vérifiée la viabilité économique de tous les projets de production de long ou moyen métrage. Il faut après l'acceptation de l'aide compter un délai avant que soit effectué concrètement le premier paiement de l'aide....

2. COMPOSITION DE LA COMMISSION.

Composition de la Commission en 1992 :

Président.

Henri ROANNE - Expert-consultant auprès du Programme MEDIA, Directeur du SCALE, Produces support system (Programme MEDIA), Administrateur et membre du Bureau de la Cinémathèque Royale de Belgique et du Musée du Cinéma.

Vice-Président.

Pierre LEVIE - Producteur.

Membres.

Etienne DERUE - Chargé de mission au CIRTEF pour TV5.
Anne HISLAIRE - Productrice à la R.T.B.F. (Intérieur nuit)
Emmanuel HOLLANDER - Conseil en communications
Benoît LAMY - Réalisateur et producteur

Christian MAILLET - Comédien
Bruno MERTENS - Vice-président de la Warner pour l'Europe du Sud
Jean-Pierre PECASSE - Un des responsables du cinéma Le Parc à Liège et enseignant en expression et communication

Christine PIREAUX - Coordinatrice de Wallonie Image Production
Philippe REYNAERT - Journaliste et critique de cinéma
Boris SZULZINGER - Réalisateur et producteur

Administration.

Secrétariat de la Commission

Christiane DANO
Serge MEURANT

Secrétariat du groupe technique

Emmanuel ROLAND

Observateurs.

Michèle ETZEL - (RTL/TV1)
Yves SWENNEN - (Canal +)
Robert LOMBAERTS - (RTBF)
Gérard LEGROS - Fonctionnaire en retraite du Ministère des Affaires étrangères.

Les membres de la commission sont nommés pour 2 ans; leur mandat peut être renouvelé une fois.

Les deux sous-commissions sont composées de la manière suivante :

Fonds télévisuel :

P. LEVIE
A. HISLAIRE
C. PIREAUX
E. DERUE
E. HOLLANDER
B. SZULZINGER

Courts métrages :

H. ROANNE, président
B. LAMY
C. MAILLET
B. MERTENS
J.P. PECASSE
Ph. REYNAERT

En ce qui concerne les LONGS METRAGES et les TELEFILMS, c'est la Commission au complet qui est concernée.

Quant aux OBSERVATEURS des télévisions, ils donnent un avis concernant un engagement éventuel de leur chaîne respective.

II. BILAN DE LA COMMISSION DE SELECTION.

CINEMA ET FONDS TELEVISUEL

PRINCIPES ADOPTES PAR LA COMMISSION DE SELECTION.

C'est dans la rigueur de son travail de sélection que la Commission souhaite exercer le mieux ses compétences.

Elle est extrêmement attentive au degré de maturité des scénarios, à la mise au point des dossiers de productions.

Elle n'entend proposer d'aide à la production que lorsque sont réunies les conditions optimales pour permettre à chaque projet de réussir dans le créneau qui est le sien, avec un maximum d'adéquation entre les moyens mis en oeuvre, la nature du film ou du téléfilm, son audience potentielle.

Cette rigueur se veut positive : c'est-à-dire que la Commission, pour des projets qu'elle juge intéressants mais qui ne sont pas au point, n'hésite pas à proposer des incitants sous forme d'aides à l'écriture ou à la préproduction.

La Commission est également attentive à inciter les producteurs et les auteurs à utiliser au mieux le potentiel offert par les divers réseaux européens de soutien, de manière à valoriser toutes les synergies possibles.

1. AIDE AUX COURTS METRAGES

a) Bilan :

La nouvelle Commission de Sélection a poursuivi, avec une attention toute particulière, la politique d'encouragement aux courts métrages déjà existante et se réjouit de voir son efficacité accrue, grâce aux nouvelles mesures d'aide. En 1992, elle a examiné 72 projets dont 24 ont fait l'objet d'une aide à la production.

Les courts métrages aidés en 1992 appartiennent aux catégories suivantes :

- Premières oeuvres :

"Camion" de Thomas CHEYSSON - "Ceux du hasard" d'André CHANDELLE - "Le concert" de Samy BRUNETT - "Correspondances" de Dominique WITTORSKI, "La dame dans le tram" de Jean-Philippe LAROCHE - "De retour" de Giovanni CIONI, "Le jardin d'Eden" de Juliette FREY, "Paul, un portrait" de Joël WARNANT, "Petit ange" de Herman VAN EYCKEN.

- 2èmes oeuvres et confirmations de talents :

"Ainsi font, font, font" de Manuel POUTTE - "Balthazar" de Christophe FRAIPONT, - "Bob le déplorable" de Frédéric FONTEYNE - "Cérémonie privée" d'Yves CANTRAINE - "Charles et Félicien" de Claude FRANCOIS - "Etrangetés du soir" de Catherine MONTONDO - "The motorcycle girl" de Stephan CARPIAUX - "Rose" de Alain BERLINER - "Le trieur" de Philippe BOON et Laurent BRANDENBOURGER - "Wild Blue" de Thierry KNAUFF.

- Courts métrages d'animation :

"Cave canem" de l'Atelier Graphoui et "Le voleur de cirque" de S. AUBIER et V. PATAR.

La tendance à la diversification des petits producteurs de courts métrages, déjà amorcée en 1991, se confirme en 1992 : Amalgam, Lux Fugit Films, Le train des rêves, Polichinelle ... En même temps qu'apparaissent, à l'initiative de projets de courts métrages, des producteurs surtout spécialisés dans la production publicitaire (Prima Vista, To do Today Productions, Banana Split, Alice in Wonderland, etc ...).

b) Mesure adoptée en faveur des courts métrages :

Suite aux difficultés éprouvées par les producteurs de courts métrages à boucler le financement de leurs projets, la Commission a souhaité que les barèmes d'aide aux courts métrages soient revus à la hausse.

Le Ministre-Président a rencontré cet avis et a approuvé l'augmentation des barèmes d'aide à la production des courts métrages qui passent de :

1.500.000 BEF à 1.700.000 BEF pour les CM/fiction en 35 mm

1.300.000 BEF à 1.500.000 BEF pour les CM/fiction en 16 mm

1.700.000 BEF à 2.000.000 BEF pour les CM d'animation.

Cette mesure en faveur des courts métrages s'accompagnera, naturellement, d'un souci d'extrême rigueur dans l'examen des projets par la Commission de Sélection qui confie à l'Administration d'une façon systématique l'approbation de leur plan de financement, avant la signature du contrat.

c) Coproductions en matière de courts métrages.

En ce qui concerne les coproductions de courts métrages avec des producteurs étrangers, des réciprocités réelles doivent être établies et les aides demandées à la Commission doivent correspondre à la part réelle revenant à la Communauté dans ces projets.

d) Diffusion des courts métrages

En 1992, les courts métrages aidés par notre Communauté ont reçu de nombreux prix, en Belgique et à l'étranger. (cf annexe 4)

Enfin, la Communauté française a attribué, dans le cadre des Festivals de Media 10/10 à Namur, de Bruxelles et de Huy, des prix d'encouragement aux films courts.

2. AIDES A L'ECRITURE DE LONGS METRAGES OU DE TELEFILMS.

En 1992, la Commission de Sélection des films a examiné 25 dossiers de demande d'aide à l'écriture :

Dix demandes ont été rencontrées et on fait l'objet d'une aide :

1) Le Pari Lumière-Méliès de Raoul RUIZ et Benoît PEETERS

Avant l'ouverture de l'Exposition universelle de 1900, Louis LUMIERE et Georges MELIES font le pari de réaliser chacun un tour du monde en 80 jours.

2) Au sujet de l'amour de Patrick IRATNI.

Un scénario original sur le thème de l'amour fou.

3) Les aveugles de Thierry KNAUFF

Adaptation cinématographique de la pièce de théâtre de Maurice MAETERLINCK.

4) Rax de Hubert TOINT

Adaptation cinématographique du roman de science-fiction de Michel G. CONEY, portant le même titre.

5) Princesse de Philippe BLASBAND

Met en scène la Belgique comme MONTESQUIEU et ses "Persans" mettaient en scène la France .

6) Le regardeur d'Eric PAUWELS

Recherche d'écriture basée sur l'expérimentation et confrontant documentaire et fiction.

7) Le nain rouge d'Yvan LEMOINE

Adaptation cinématographique de la nouvelle de Michel TOURNIER, portant le même titre.

8) Toi, l'étranger de Peter WODITSCH

Une histoire d'amour qui se veut la métaphore des rapports de fascination entre l'Est et l'Ouest.

9) L'abricotier d'Olivier PONCELET et Dominique ROULET

Les mécanismes du film policier à énigmes sont revisités par de jeunes auteurs au regard volontiers ironique. Téléfilm.

10) La fée du bois du lac de Mauro SOLDANI

Série télévisuelle destinée aux enfants.

Les règles et montants des aides à l'écriture ont été réexaminés et remodulés de la façon suivante :

- L'aide à l'écriture constitue un incitant. Son introduction est liée au processus de création cinématographique : le scénario n'est pas une fin en soi. C'est une étape de la production d'un film. Il est donc recommandé aux auteurs sollicitant une aide à l'écriture, d'annoncer quel réalisateur ou quel producteur est/sont intéressé(s) par le projet d'écriture.

Le montant de l'aide est de 500.000 BEF maximum pour 6 mois de travail. Les droits d'adaptation (frais d'option de 6 mois) ainsi que les éventuels travaux de recherches peuvent s'y ajouter, mais doivent être motivés et faire l'objet d'un devis.

- Le délai de remise du scénario est d'un an après la signature du contrat.
- Une aide à la coscénarisation peut être sollicitée de façon complémentaire à la première aide obtenue : elle visera, dans une seconde phase, à améliorer la qualité du scénario en recourant, par exemple, à un coscénariste belge ou étranger. Cette aide sera accordée sur devis et à la fourniture du contrat avec ce dernier. Le producteur sera encouragé à chercher des compléments de financement à l'échelle européenne.
- Les aides à l'écriture, décrites ci-dessus, s'appliqueront également aux téléfilms.

3. AIDE A LA PRODUCTION DE LONGS METRAGES ET DE TELEFILMS.

Projets aidés par la Commission de Sélection en 1992.

En 1992, 26 projets de longs métrages ont fait l'objet d'une demande d'aide à la production. Parmi ceux-ci, 8 ont reçu une promesse d'aide. Il faut noter que sont incluses dans ce nombre quatre coproductions minoritaires belges.

Un complément d'aide a été attribué au long métrage d'Alain ROBBE-GRILLET et de Dimitri DE CLERCQ, produit par Nomad Films et qui avait déjà bénéficié d'une aide à la production en 1991.

"C'est arrivé près de chez vous" de R. BELVAUX, A. BONZEL et B. POELVOORDE a bénéficié d'une aide à la finition. Aucune aide à la production n'avait été introduite au préalable par les réalisateurs.

Une aide à la constitution d'un dossier de production a été accordée.

Trois demandes d'aides à la production d'un téléfilm ont été examinées en 1992. Elles ont toutes trois été rencontrées.

a) Longs métrages pris en considération en 1992 pour une aide à la production.

Le fils du requin d'Agnès MERLET

Un film chaleureux qui témoigne du drame des enfants du juge.

Coproduction minoritaire belge à l'initiative de Saga Films.

Le joueur de violon de Charlie VAN DAMME

Décrit la passion et la déchéance d'un violoniste épris d'absolu. C'est l'adaptation cinématographique du roman d'André HODDEIR intitulé "Musikant".

Une production de PDG and Partners (en préparation).

Echec de Yves HANCHAR

1845, Max, 13 ans, un jeune joueur d'échecs surdoué rencontre Ambroise, pasteur désabusé. Ils partent ensemble à la conquête du titre de champion du monde ... Le jeu d'échecs en tant que métaphore de la vie. Un scénario remarquable pour le premier long métrage d'Yves HANCHAR.

Un projet initié par Eloïse Productions (en préparation).

Le témoin oculaire d'Emile DEGELIN

Une opération rend la vue à un jeune homme aveugle depuis l'enfance. Le film est le récit de ce réapprentissage non seulement sensoriel mais intellectuel et affectif (en préparation).

Je m'appelle Victor de Guy JACQUES

Une fiction poétique nourrie de rêveries d'un jeune garçon, élevé par ses grands parents, entre passé et futur.

Le film est en finition.

Coproduction minoritaire belge initiée par PDG and Partners.

Toi l'étranger de Peter WODITSCH

Une histoire d'amour qui se veut la métaphore des rapports de fascination entre l'Est et l'Ouest.

Orpheus Productions (en préparation).

La nuit des cerfs-volants de Dominique GUERRIER

Récit fantastique. Premier long métrage de fiction d'un technicien chevronné, produit par Man's Films (Marion HANSEL) (en préparation).

Mina Tannenbaum de Martine DUGOWSON

Premier long métrage d'une jeune réalisatrice française dont le scénario a obtenu le grand prix du meilleur scénario à Cannes en 1992.

Une coproduction minoritaire belge à l'initiative de Anne-Dominique TOUSSAINT (Les Films de l'Etang) (en préparation).

Un bruit qui rend fou d'Alain ROBBE-GRILLET et Dimitri DE CLERCQ

Une histoire de fantômes, tournée au Cambodge par le romancier-cinéaste français et son élève belge, Dimitri DE CLERCQ.

Une production majoritaire belge. (Nomad Films)

C'est arrivé près de chez vous de Rémy BELVAUX, André BONZEL et Benoît POELVOORDE

Est une production à petit budget aidée pour sa finition et sa promotion par la Communauté française. Son succès public répond au caractère brut et audacieux de la critique des médias et de la manière de mettre en scène les faits divers.

b) Aide à la production d'un téléfilm :

Dans la nuit froide de Marian HANDWERKER

Téléfilm policier produit par Saga Films en coproduction avec RTL/TVi.

Le café de l'Europe de Loredana BIANCONI

Téléfilm puisant ses sources et ses personnages dans l'histoire de l'immigration italienne en Belgique. 1ère oeuvre de fiction, produite par Marilyn WATELET (Paradise Films) (en préparation).

William Z de Patrick IRATNI

Une mise en question de la psychiatrie familiale.

Première oeuvre de fiction de Patrick IRATNI, produite par Rosanne VAN HAESENBROUCK (To do Today productions) (en préparation).

Rappel des barèmes d'aide :

- 25 millions constituent l'aide maximale
- 15 millions constituent l'aide maximale pour les premières oeuvres dont le réalisateur est belge.
- 6 millions constituent l'aide maximale pour des coproductions minoritaires belges dont le réalisateur est étranger.

PRINCIPES REGISSANT LES COPRODUCTIONS DE LONGS METRAGES DE FICTION.

Il est nécessaire, lors de l'examen de chaque projet de coproduction, d'évaluer la part réellement dépensée en faveur de notre Communauté (pour les techniciens, les comédiens, les laboratoires, etc ...)

Il est également important que nous restions majoritaires sur nos propres films.

En ce qui concerne les coproductions minoritaires belges, elles devront être aidées prioritairement en fonction d'accords de réciprocité

Les données culturelles sont naturellement prises en compte.

COPRODUCTIONS AVEC LA COMMUNAUTE FLAMANDE.

En ce qui concerne nos rapports de réciprocité avec la Communauté flamande, ils ne font pas l'objet d'une convention écrite - mais bien d'une concertation informelle.

POLITIQUE DE SOUTIEN AU TELEFILM.

La Commission mène une politique de soutien aux téléfilms. Elle est convaincue que leur production doit être valorisée en Belgique.

Le téléfilm fait de l'audience. Il permet à de jeunes réalisateurs de s'attaquer à la fiction dans un contexte professionnel défini, avec l'assurance d'atteindre un public et à des coûts de production raisonnables.

Leur production permet de faire davantage appel aux comédiens et aux techniciens de notre Communauté.

De cette politique de soutien découlent les mesures suivantes :

a) Examen des projets :

Pour des raisons de cohérence dans l'examen des dossiers, la Commission a décidé d'examiner les téléfilms en séance plénière et selon les mêmes modalités que les longs métrages (rapporteurs, passages à l'agrément).

Cette nouvelle procédure, plus souple, permettra, en cas de besoin, de diriger certains projets cinématographiques vers le Fonds télévisuel et vice-versa, après accord du producteur.

b) Aides à l'écriture et à la constitution d'un dossier de production :

Les aides à l'écriture et à la constitution d'un dossier de production de téléfilms seront recevables par la Commission, selon les mêmes critères et les mêmes modalités que ceux appliqués pour les longs métrages de fiction cinématographiques.

c) Montant de l'aide :

L'ordre de grandeur fixé pour l'aide à la production des téléfilms est de 8 à 12 millions BEF.

L'inscription de ces aides dans le cadre d'un fond unique permettra de les gérer de façon souple, sans grever la politique d'aide aux autres produits télévisuels (séries d'animation, documentaires, etc ...).

4. AIDES A LA PRODUCTION DE PROJETS TELEVISUELS EN 1992 :

En 1992, la Commission de Sélection (section FTV) a examiné 72 projets télévisuels, soit 30 demandes de plus qu'en 1991.

Trente-trois promesses d'aide ont été consenties.

Nous avons déjà traité, dans nos pages précédentes (cf p. 12 et 15) des téléfilms auxquels ont été attribuées des aides à la production et une aide à l'écriture d'une série de fiction destinée aux enfants.

Les autres dossiers se répartissent entre différents genres.

1. LES DOCUMENTAIRES

Les documentaires prédominent (25 projets sur 33). Ils abordent de multiples façons, mais toujours avec un souci de qualité, les problèmes de société, ici et ailleurs.

Ils sont souvent aidés, dès leur préparation, par les structures d'accueil - le CBA et le WIP et par les ateliers de production (A.J.C. et Dérives).

On note une diversification des producteurs indépendants à l'initiative de ces projets (Cobra Films, Comme un essaim, Qwazi Qwazi, Salamambo, Sativa Productions, etc ...).

La diffusion de ces documentaires reste menacée par la fragilité des créneaux au niveau des chaînes. Plusieurs de ces projets ont bénéficié d'un soutien au développement dans le cadre de Documentary.

Notons enfin que deux documentaires minoritaires belges, introduits par Les Productions du Sablier, ont fait l'objet d'une aide à la production, dans le cadre d'une réciprocité réelle du producteur français sur les projets de Thierry KNAUFF : il s'agit de "Ligeti" et de la série documentaire consacrée à "Françoise DOLTO".

2. L'ANIMATION.

En ce qui concerne le dessin animé, trois projets de séries ont été aidés.

Le premier, "Méli Mélo" est une série de 13 épisodes de 13 minutes produite par la Société Neurones Cartoon. Celle-ci a mis au point un logiciel très performant qui permet de faire de l'animation en trois dimensions pour le prix d'une animation classique.

Les deux autres séries sont produites par la Société Sofidoc, dans le cadre d'EVA (GEIE) qui regroupe quatre studios d'animation à l'initiative de Cartoon du Plan Media (SOFIDOC, LA FABRIQUE à Saint Laurent, SIRIOL à Cardiff et COLOGNE CARTOON à Cologne).

"Souris-souris" est une série de 26 épisodes de 5 minutes, réalisée en CDI, qui s'adresse aux très jeunes enfants sur le mode du conte.

"Billy le chat" est l'adaptation d'une bande dessinée dont les auteurs sont belges : Stéphane DESBERG et Stephan COLMAN. Parue d'abord dans SPIROU, elle est actuellement éditée en album chez DUPUIS.

Ces projets de série constituent l'aboutissement de la politique menée en faveur du cinéma européen par le Programme Media, en collaboration étroite avec la Communauté française au sein de Cartoon qui a développé une politique structurelle de soutien aux studios d'animation, leur permettant d'initier de nouveaux projets, à des coûts compétitifs.

FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE TECHNIQUE

INTRODUCTION :

Tout projet de long métrage ou de film télévisuel fait l'objet d'un examen dont la finalité est de vérifier la viabilité technique et financière de ce projet : il s'agit de l'agrément.

a) Long métrage : la procédure comporte deux phases :

- 1) le projet ayant reçu une promesse d'aide de la commission de sélection est soumis, dans un délai de douze mois à dater de la notification de la décision ministérielle, au premier examen de la cellule technique, appelé agrément provisoire : y sont notamment examinés : les listes des responsables, des techniciens et interprètes pressentis, les devis et plan de financement provisoires, les lettres d'intentions des différents partenaires, les contrats-types des différentes équipes, les projets d'assurance (voir le formulaire-type disponible).

Au vu du procès-verbal de ce premier examen technique, la Commission de sélection confirme ou non la promesse d'aide.

- 2) le projet ayant vu sa promesse d'aide confirmée est ensuite représenté devant la cellule technique pour le deuxième examen appelé agrément définitif : toutes les données présentées comme provisoires lors du premier examen doivent être ici finalisées : essentiellement plan de financement et devis fermes, contrats des interprètes, techniciens, de coproduction et d'assurance signés (cfr formulaire-type). A l'issue de cet examen, si les données de production sont acceptées, il est procédé à la signature du contrat avec le producteur.

b) Projet télévisuel : la procédure d'examen dans le cadre d'un projet télévisuel peut ne comporter qu'une seule phase.

En plus des types de documents déjà cités, la cellule technique vérifie dans ce cas la présence d'une chaîne de télévision parmi les partenaires.

Le délai de présentation d'un projet télévisuel est également de douze mois à dater de la notification officielle de la promesse d'aide au producteur.

REMARQUES IMPORTANTES :

- 1) Dans les deux cas a et b, et ce dès réception de la notification d'aide, le producteur est invité à fournir à l'Administration un exemplaire original annulé d'un virement bancaire reprenant les coordonnées précises de la maison de production ainsi que le numéro de compte sur lequel devrait être liquidée l'aide accordée, après passage(s) de l'agrément.
- 2) De même, chaque producteur présentant un projet à l'agrément doit remettre à l'Administration une copie des derniers comptes annuels tels que déposés légalement au siège de la Banque Nationale de Belgique qui correspond au greffe du Tribunal de Commerce où l'entreprise de production est immatriculée.

De plus, pour ces entreprises commerciales ainsi que celles dont c'est le premier exercice ou celles qui n'ont pas de caractère commercial (ASBL), il est demandé une situation comptable (une copie de la balance des comptes de la comptabilité, du bilan et du compte de résultat) qui ne date pas de plus de trois mois au moment du dépôt du dossier à la Cellule technique.

- 3) Enfin, il est souligné que les documents relatifs au passage de l'agrément définitif pour les longs métrages (dernières données techniques, artistiques et financières), tout comme ceux qui concernent les projets télévisuels, doivent être présentés à l'Administration de l'Audiovisuel au plus tard trente (30) jours avant le début des prises de vues.

Le producteur vient personnellement présenter son projet aux membres de la cellule technique. Le calendrier des réunions est fixé annuellement. L'ordre du jour détaillé est envoyé aux intéressés une dizaine de jours avant chaque réunion.

COMPOSITION DE LA CELLULE TECHNIQUE.

Mmes	Christiane DANO	-	Direction de l'Audiovisuel
	Marianne ZEEGERS	-	Inspection des Finances
MM.	Jacques BOURGAUX	-	Représentation syndicale
	Guy BRACKE	-	Représentation syndicale
	Tom COENE	-	Expertise comptable
	Serge MEURANT	-	Direction de l'Audiovisuel
	Emmanuel ROLAND	-	Direction de l'Audiovisuel, secrétariat de la Cellule technique.

LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1992 POUR UNE AIDE A L'ECRITURE

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Au sujet de l'amour	P. IRATNI	/	27.02.92	400.000,-
Le pari Lumière-Méliès	R. RUIZ/B. PEETERS	Nomad Films	27.02.92	500.000,-
Toi, l'étranger	P. WODITSCH	Orpheus	27.04.92	1.000.000,-
Les aveugles	Th. KNAUFF	Productions du Sablier	27.04.92	900.000,-
Rax (+ constitution dossier de production)	H. TOINT	Saga Films	29.06.92	1.200.000,-
Princesse (+ CDP)	Ph. BLASBAND	C.M.C.	18.09.92	2.400.000,-
Le regardeur	E. PAUWELS	C.B.A.	18.09.92	491.400,-
Le nain rouge	Y. LEMOINE	/	18.09.92	1.100.000,-

LONGS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1992 POUR UNE AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Le fils du requin	A. MERLET	Saga Films	27.02.92	6.000.000,-
Le joueur de violon	C. VAN DAMME	PDG and Partners	27.02.92	15.000.000,-
C'est arrivé près de chez vous (finition)	R. BELVAUX, A. BONZEL B. POELVOORDE	Artistes Anonymes	27.02.92	1.500.000,-
Echec	Y. HANCHAR	Eloïse Productions	27.04.92	20.000.000,-
Le témoin oculaire	E. DEGELIN	Odec Kid Cartoons	29.06.92	16.200.000,-
Je m'appelle Victor	G. JACQUES/E. LIST	PDG and Partners	28.07.92	12.000.000,-
Toi, l'étranger	P. WODITSCH	Orpheus Productions	28.07.92	7.500.000,-
La nuit des cerfs- volants	D. GUERRIER	Man's Films	18.09.92	15.000.000,-
Mina Tannenbaum	M. DUGOWSON	Films de l'Etang	18.09.92	6.000.000,-
Un bruit qui rend fou (complément)	D. DE CLERCQ, A. ROBBE-GRILLET	Nomad Films	18.09.92	6.000.000,-

COURTS METRAGES PRIS EN CONSIDERATION EN 1992 POUR UNE AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Le voleur de cirque	S. AUBIER, V. PATAR	Pic Pic André	05.02.92	2.000.000,-
Cave Canem	M. RUTSAERT, A. MORTELMANS	Graphoui	05.02.92	600.000,-
Ainsi font, font, font	M. POUTTE	Qwazi Qwazi	05.02.92	1.500.000,-
Ceux du hasard	A. CHANDELLE	Atelier Jeunes Cinéastes	05.02.92	1.500.000,-
La dame dans le tram	J.P. LAROCHE	Nota Bene sc.	05.02.92	1.500.000,-
Le concert	S. BRUNETT	Prima Vista	05.02.92	1.500.000,-
Cérémonie privée	Y. CANTRAINED	Atelier Jeunes Cinéastes	05.02.92	1.500.000,-
The motorcycle girl	S. CARPIAUX	To do Today	18.06.92	1.500.000,-
Wild Blue	Th. KNAUFF	Production du Sablier	18.06.92	1.500.000,-
Bob le déplorable	F. FONTEYNE	Artémis Media	18.06.92	1.500.000,-
Etrangetés du soir	C. MONTONDO	Lux Fugit Film	18.06.92	1.500.000,-
Le jardin d'Eden	J. FREY	Le train des rêves	18.06.92	1.300.000,-
Le trieur	P. BOON, L. BRANDENBOURGER	Alexis Films	18.06.92	1.500.000,-
Rose	A. BERLINER	W.F.E. sc.	28.07.92	1.500.000,-
Comme chez soi	R. MESTDAGH	Amalgam	28.07.92	1.487.749,-
Camion	T. CHEYSSON	Simple Production	28.07.92	1.500.000,-
Charles et Félicien	C. FRANCOIS	Salambo	28.07.92	1.500.000,-
Le coq au vin	C. REICHERT	Banana Split	28.07.92	1.500.000,-
Correspondances	D. WITTORSKI	Polichinelle	22.10.92	1.500.000,-
Balthazar	C. FRAIPONT	Ze Films	22.10.92	1.500.000,-
De retour	G. CIONI	Qwazi Qwazi	22.10.92	1.500.000,-
Paul, un portrait	J. WARNANT	Atelier Jeunes Cinéastes	22.10.92	1.400.000,-
Petit ange	H. VAN EYCKEN	Alice in Wonderland	22.10.92	1.500.000,-
Herman, le gangster	M. DOYEN	Atelier Jeunes Cinéastes	22.10.92	1.000.000,-

FILMS TELEVISUELS PRIS EN CONSIDERATION EN 1992 POUR UNE AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Je n'ai jamais vu de marocaines à vélo	L. HOUARI, M. HALLOUCHE	Gsara	17.02.92	1.000.000,-
Transatlantique - Queen Elizabeth II	R. ROMBOUT	Nota Bene sc.	17.02.92	2.500.000,-
Mont-sur-Marchienne	R. OLIVIER	Olivier Films	17.02.92	1.500.000,-
Brazza-Brazzaville	J. VAN KOEKENBEEK	Yellow Production	17.02.92	1.423.000,-
Mozart Requiem	J. CORREA	Cobra Films	17.02.92	1.500.000,-
Meli Melo	T. DECOSTER	Neurones	17.02.92	1.600.000,-
Petit cyclone	M. MEES	Salambo	17.02.92	1.500.000,-
Le jeu des figures	C. FRANCOIS	Arts 9 sc.	17.02.92	1.950.000,-
Dans la nuit froide	M. HANDWERKER	Saga Films	17.02.92	9.000.000,-
Maya de San Pedro (finition)	T. ZENO	Zeno Films	17.02.92	600.000,-
Visages anonymes	M. BERGMAN, F. FICHEFET	Comme un essaim	01.06.92	1.250.000,-
Kira	M. ANDRE	Paradise Films	01.06.92	2.500.000,-
Femmes de 25 ans	K. de VILLERS, T. de THIER	C.B.A.	01.06.92	900.000,-
Le commissaire et les petits princes	E. VERHAEGEN	Cinéma Direct	01.06.92	1.000.000,-
A vol d'oiseau	C. PAZIENZA	Qwazi Qwazi	01.06.92	1.500.000,-
Ligeti	M. FOLLIN	Productions du Sablier	01.06.92	600.000,-
Les derniers Johnnies	J.L. COHEN	Salambo	01.06.92	1.000.000,-
Baka	Th. KNAUFF	Productions du Sablier	01.06.92	1.000.000,-
La chasse aux loups	Z. ROUSSEVA	Sativa Productions	01.06.92	1.500.000,-
Souris-Souris	V. MONTLUC	Sofidoc	01.06.92	3.500.000,-
Le musée de l'imaginaire	L. BOLAND	S.A.B.	01.06.92	1.500.000,-
Chewing-gum	F. LEVIE	Sofidoc	01.06.92	2.400.000,-
Billy le chat	T. WAYNE	Sofidoc	19.11.92	17.000.000,-
Les derniers colons	T. MICHEL	Films de la Passerelle	19.11.92	2.000.000,-
Le miraculé de L'Everest	E. VERHAEGEN	Cinéma Direct	19.11.92	1.400.000,-

FILMS TELEVISUELS PRIS EN CONSIDERATION EN 1992 POUR UNE AIDE A LA PRODUCTION

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
Little America	C. FRAIPONT	Ze Films	19.11.92	1.900.000,-
Les fous du roi	R. OLIVIER	Olivier Films	19.11.92	1.500.000,-
Lupe	A. ROMUS	Dérives asbl	19.11.92	2.015.000,-
Les nouveaux Belges	M.H. MASSIN	Van Hoogenbemt Prod.	19.11.92	1.630.000,-
Raymond la Science	D. MILEIKOWSKY	Milly Films	19.11.92	1.500.000,-
Les contes domestiques	E. GERARDON-LUYCKX	Parallèles Production	19.11.92	1.500.000,-
Françoise Dolto	A. de MEZAMAT et autres	Productions du Sablier	19.11.92	1.500.000,-
Vinx	W. LEBEGUE	Morgane Films	19.11.92	1.200.000,-

FILMS TELEVISUELS PRIS EN CONSIDERATION EN 1992 POUR UNE AIDE A L'ECRITURE

TITRE DU PROJET	REALISATEUR(S)	MAISON DE PRODUCTION	DATE DU PV	PROMESSE D'AIDE
La fée du bois du lac	M. SOLDANI	Iris Production	19.11.92	300.000,-

BILAN 1992

1) <u>Montants engagés en 1992 + en cours</u>	(au 18.12.92)
<u>Longs métrages = aide à la production :</u>	<u>181.150.000,-</u>
dont : 92 = 96.000.000,-	
91 = 77.300.000,-	
90 et AV= 7.850.000,-	
<u>Longs métrages = aide à l'écriture :</u>	<u>3.550.000,-</u>
<u>Longs métrages = aide à la constitution</u> <u> d'un dossier</u> <u> de production :</u>	<u>900.000,-</u>
<u>Courts métrages = aide à la production :</u>	<u>35.800.329,-</u>
dont : 92 = 26.772.329,-	
91 = 7.600.000,-	
90 et AV= 1.428.000,-	
<u>Films télévisuels = aide à la production :</u>	<u>61.374.000,-</u>
dont : 92 = 29.823.000,-	
91 = 28.001.000,-	
90 et AV= 3.550.000,-	

	soit : 282.774.329,-
	=====
dont 92 = 157.045.329,-	

2) Montants ordonnancés en 1992 (dépenses effectuées au 18.12.92)

Longs métrages	: aide à la production	=	96.180.000,-
Longs métrages	: aide à l'écriture	=	2.350.000,-
Longs métrages	: aide C.D.P.	=	-
Courts métrages	: aide à la production	=	21.201.875,-
Films télévisuels	: aide à la production	=	35.675.000,-

		soit :	155.406.875,-
			=====

III. LES COPRODUCTIONS ENTRE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET L'EUROPE

Sur 10 LM terminés au cours de l'année 92, 4 sont des productions purement belges (Les sept péchés capitaux, Pardon Cupidon, C'est arrivé près de chez vous et Babel).

Parmi les 6 autres se trouvent 5 coproductions avec la France dont 2 minoritaires ("Parfois trop d'amour" et "La Sévillane" et 3 majoritaires ("Abracadabra", "Je pense à vous" et "Daens"), le dernier LM est une coproduction minoritaire avec le Québec (Aline). On constate donc que la demande française de partenariat en Communauté française est quasi équivalente à la recherche des producteurs belges. Il est, dès lors, important de maintenir un équilibre entre les productions majoritaires et minoritaires par le biais des réciprocités et en donnant si possible priorité aux productions majoritaires de notre Communauté.

1. LES RAPPORTS AVEC LA FRANCE.

La Convention particulière entre la Communauté française de Belgique et le C.N.C. français.

Dans le bilan se trouve le résultat de 5 ans d'application de cette convention signée en 1987 (cf annexe 6).

Examiné avec les représentants de la profession, cet inventaire fait apparaître 3 éléments :

- a) une demande unanime de poursuivre cette formule sans la transformer fondamentalement.
- b) une proposition d'augmenter si possible les moyens qui lui sont impartis de part et d'autre (10 millions actuellement).
- c) une nécessité d'introduire un amendement comprenant le taux de change entre le franc belge et le franc français à partir de la signature du bilan.

2. L'EUROPE.

A. MEDIA.

Doté d'un budget de 200 millions d'ECUS (8 milliards de FB), ce programme a pour objectif de créer un espace économique et commercial dans lequel les oeuvres audiovisuelles européennes circulent librement.

Aujourd'hui, en dehors du domaine de la production où il n'intervient pas directement, le programme d'aides MEDIA couvre, avec ses 19 projets et par des aides remboursables, l'ensemble des activités du secteur audiovisuel.

PROJETS BELGES AYANT RECU DES AIDES EUROPEENNES MEDIA EN 1992.

SCRIPT : Aide à l'écriture et au développement :

- "Acteur" de Frédéric SOJCHER
- "Deap sea", série TV coproduite par L.B.O.
- "Le silence d'Alexandre" de Jean-Jacques ANDRIEN.

EFDO : Aide à la diffusion cinématographique :

- "C'est arrivé près de chez vous" du trio BELVAUX, BONZEL,
POELVOORDE
Distribution en Belgique, Autriche, Italie, Angleterre,
Allemagne, Suisse, Pays-Bas.
- "Abracadabra" de Harry CLEVEN (PDG and Partners)
Distribution en Belgique, Italie, Espagne, Autriche,
Pays-Bas, France, Luxembourg.

EVE (Basé à Bruxelles) : Aide à l'édition en vidéocassettes :

- "Toto le héros" de Jaco VAN DORMAEL
Distribution en Allemagne, Portugal, Angleterre, Irlande,
Grèce, Italie, Pays-Bas.
- "Nuit et jour" de Chantal AKERMAN
Distribution en Belgique, Angleterre, Irlande, Pays-Bas.

A signaler que deux films belges figurent sur la liste des 100 classiques du cinéma européen. "La kermesse héroïque" de Jacques FEYDER (1935) et "Un soir un train" d'André DELVAUX (1968). Des prêts (maximum 15.000 ECUS par film et par pays) sont alloués par EVE pour leur diffusion en vidéocassettes.

SCALE :

Un dernier né du Programme MEDIA intéresse particulièrement notre Communauté, il s'agit de "SCALE". Celui-ci est destiné à soutenir les 7 petits pays de la C.E.E. dont fait partie la Belgique, au travers des producteurs indépendants.

Celui-ci, dont le Secrétariat est situé à Lisbonne peut accorder des aides de soutien logistique à des sociétés de production sur base de programmes de développement.

Deux sociétés belges recevront 100.000 ECUS (4 millions FB) chacune pour renforcer leur structure de fonctionnement : Neurones Cartoon à Liège et Man's Films (Marion HANSEL) à Bruxelles.

DOCUMENTARY :

Soutien au développement de projets de documentaires
(maximum 10.000 ECUS)

- "Mont-sur-Marchienne" (Olivier Films)
- "Chewing-gum, un siècle de mauvaises manières" (Sofidoc)
- "Kira" (Paradise Films)
- "En prison" (Waves)
- "La sainteté Stéphane" (Cobra Films)
- "Habitez la maison elle ne s'effondrera pas" (Cobra Films)
- "Baka" (Les productions du Sablier)
- "Dissidence" (Morgane Films)
- "La chasse aux loups" (Sativa)

Aide à la promotion (maximum 5.000 ECUS)

- "Barcelona" chronique d'un siècle de modernité (Phidias SC)
- "Undercover" (Multimedia)
- "Han, le mystère de la Lesse souterraine" (Production Han sur Lesse)
- "Les amants d'Assises" (Wallonie Image Production)
- "Sango Nini" (Cobra Films)
- "Mopio, le souffle d'Angola" (Saga Films)

CLUB D'INVESTISSEMENT / HD MEDIA : Aide à la production de programmes en haute définition et images numériques :

- "Jordaens, citoyen d'Anvers" documentaire coproduit avec PDG and Partners
- "Martel et le gouffre de Padirac" série TV coproduite avec Action Vidéo et Axel Communication.

CARTOON (Basé à Bruxelles) : Aide à la préproduction de films d'animation.

- "Urbanus" (Trampoline Junior) série longue - aide au pilote = 35.000 ECUS
- "Les Bugs" (Neurones Cartoon) série longue - aide au pilote et à l'écriture = 35.000 ECUS
- "Mr Plouf ou l'Etat magique" (Odec-Kid Cartoons) - aide à la recherche graphique et à l'écriture = 10.000 ECUS.

Dans le but d'accroître leurs capacités de création, de production et de montages financiers, des studios d'animation se sont regroupés en structures permanentes sous l'impulsion de Cartoon.

Le premier de ces regroupements, EVA, rassemblait au départ quatre studios, dont Sofidoc à Bruxelles.

Un deuxième vient d'être récemment créé : il s'agit d'un consortium Tictactoon dont fait partie l'un des principaux studios d'animation belges : Odec Kid Cartoons.

Un troisième regroupement rassemble Neurons Cartoon (Liège) avec Phantome Animation et Pixibox.

MAP-TV : aide à des productions TV basées sur l'utilisation d'au moins 20 % d'images d'archives.

Projets retenus : "Une guerre inconnue" série de 5 x 52' coproduite avec la R.T.B.F.-Charleroi (Inédit) à la fois promoteur, producteur et principal diffuseur.

"Chewing-gum, un siècle de mauvaises manières", coproduction belgo-franco-luxembourgeoise proposée par Sofidoc (Bruxelles).

BABEL : Aide ponctuelle au doublage et au sous-titrage :

- "Han, le mystère de la Lesse souterraine" (Production Han sur Lesse)

EURO MEDIA GARANTIE : Fonds de garantie pour des prêts bancaires aux producteurs :

- garantie pour 50 % des 320.000 ECUS nécessaires au montage financier du court métrage (2'30") réalisé en images de synthèse et TVDH par Roger WIELGUS et coproduit notamment par L.B.O.
- garantie pour 1.500.000 FF à "Souris-Souris", série de dessins animés TV, coproduite par La Fabrique de Montpellier et le groupe européen EVA, dont fait partie Sofidoc en Belgique.
- accord de principe pour "Un bruit qui rend fou" coproduit par Nomad Films (Jacques DECLERCQ)

EUROAIM (Situé à Bruxelles) : Huit sociétés belges retenues pour le Rendez-vous de la finance et de la coproduction à Munich en vue de boucler le financement de leurs projets :

- "Marie" de Marian HANDWERKER (Saga Films)
- "Un mâle" de Jacques DE DECKER et Teff ERHAT (Parallèles Productions et R.T.B.F.)
- "Toi, l'étranger" de Sophie SCHOUKENS et Peter WODITSCH (Orpheus Production)
- "Lovers'intrigue" (Art et Cinéma)
- "Dead man's bay" (Corsan Production)
- "Horta" (Media Vidéo)
- "Un bruit qui rend fou" de Alain ROBBE-GRILLET (Nomad Films)
- "Casanova" (PDG and Partners).

LUMIERE : Aides à la restauration de films anciens. Parmi une première sélection, figurent des films de René Magritte et d'Alfred Machin (1909-1931) présentés par la Cinémathèque royale de Belgique.

EUROPA CINEMAS : 4 salles belges de cinéma sélectionnées comme salles pavillons s'engageant à programmer un maximum de films européens. Parmi elles : l'Arenberg-Galleries et le Vendôme (Bruxelles) et Le Parc à Liège qui recevront jusqu'à 50 % des dépenses engagées par an et par salle (+ 1 million).

MEDIA SALLES : Deux salles retenues en Wallonie pour "La semaine du cinéma européen dans 100 villes". Le Forum à Namur et le Concorde à Liège recevront jusqu'à 50 % des dépenses d'organisation et de promotion liées à cette manifestation, qui s'est déroulée en novembre 1992.

GRECO Promotion :

Souris-Souris (Sofidoc) : 216.000 ECUS (26 x 5')

Trois jours pour gagner (Odec) : 450.000 ECUS (13 x 26')

Un audit devrait prochainement apprécier techniquement l'efficacité des 19 structures actuelles du Programme MEDIA.

B. EURIMAGES :

Quatre ans déjà que le fonds de soutien à la coproduction et à la distribution Eurimages existe et poursuit ses travaux en adaptant de manière pragmatique ses objectifs et ses règlements aux fluctuations du terrain audiovisuel européen.

22 pays en sont membres aujourd'hui : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Turquie. Son budget atteignait en 1992 120 millions de francs français. (720 millions BEF)

En 1992, 14 films produits ou coproduits en Communauté française ont bénéficié de cette aide : 10 longs métrages et 4 documentaires.

Longs métrages majoritaires.

"Marie" - (Belgique, France, Portugal)
 Producteur : Saga Films
 Réalisateur : Marian Handwerker.

"Just Friends" - (Belgique, Pays-Bas, France)
 Producteur : Wajnbrose Production
 Réalisateur : Marc Henri Wajnberg.

Longs métrages minoritaires.

"Une jeunesse violente" (ex Fils du requin) - (France, Belgique, Luxembourg)
 Producteur belge : Saga Films.

"Simple soldat" - (France, Espagne, Belgique)
 Producteur belge : Comedia.

"Le joueur de violon" - (France, Allemagne, Belgique)
 Producteur belge : PDG and Partners
 Réalisateur belge : Charlie Van Damme.

"L'Escadron" - (Pologne, France, Belgique)
 Producteur belge : Alain Keytsman Productions.

"Je m'appelle Victor" - (France, Belgique, Allemagne)
 Producteur belge : PDG and Partners.

"Germinal" - (France, Belgique, Italie)
 Producteur belge : Alternative Films.

"Three shake-a-leg Steps to Heaven" - (Luxembourg, Allemagne, Belgique)
 Producteur belge : Dérives Production.

"Mina Tannenbaum" - (Luxembourg, Allemagne, Belgique)
 Producteur belge : Les Films de l'Etang.

Documentaires majoritaires.

"D'Est" - (France, Belgique, Portugal)
 Réalisateur : Chantal Akerman
 Producteur : Paradise Films.

"Baka" - (Belgique, France)
 Réalisateur : Thierry Knauff
 Producteur : Les Productions du Sablier.

Documentaires minoritaires.

"La montée au pouvoir des femmes" - (France, Portugal, Allemagne, Belgique)
 Producteur belge : F3.

"Ligeti" - (France, Belgique)
 Producteur belge : Les Productions du Sablier.

C. CONVENTION EUROPEENNE SUR LA COPRODUCTION CINEMATOGRAPHIQUE.

Le Conseil de l'Europe a établi une convention permettant de développer des coproductions multilatérales entre des pays n'ayant pas encore signé d'accords entre eux. Cet accord sera administré par les structures nationales ou communautaires de cinéma.

IV. AIDES AUTOMATIQUES A L'EXPLOITATION DES FILMS DIFFUSES DANS LES SALLES BELGES.

1. Le transfert des aides du Ministère des Affaires Economiques vers les deux Communautés.

Depuis la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions, les moyens financiers en matière de subventions à l'industrie cinématographique ont été transférés du ministère des Affaires économiques aux deux Communautés, française et flamande. Les ministres concernés ont signé, en janvier 1990, un accord de coopération entre la Communauté française, la Communauté flamande et l'Etat belge afin d'instaurer un système transitoire d'imputation aux budgets des deux Communautés.

Une nouvelle Commission nationale du Film a été désignée. Pour la période 1989/1990, le Secrétariat de la Commission du Film et l'étude des dossiers sont demeurés du ressort de l'Administration du Ministère belge des Affaires économiques qui adressait aux Communautés française et flamande des demandes motivées.

Depuis le 1er janvier 1991, les deux Communautés gèrent entièrement leur part d'aides automatiques mais se sont engagées à assurer pendant 5 ans les conséquences des décisions antérieures au 31 décembre 1990.

Dans le cadre de ce transfert et du partage du budget des aides "automatiques", la part budgétaire afférant à la Communauté française s'élève à 46,1 millions de BEF, et celle afférant à la Communauté néerlandaise à 49,9 millions de BEF.

On notera enfin qu'un nouvel arrêté de l'Exécutif de la Communauté française, actuellement à l'étude, devrait prochainement réglementer cette matière.

2. Détails des demandes et des aides.

En 1992, 41 films de longs, moyens et courts métrages ont été visionnés par la Commission de Sélection des Films et tous ont été reconnus comme appartenant à notre Communauté.

- 9 longs métrages de fiction ont reçu une prime de 25 % de la recette brute des salles. Il s'agit de L'année de l'éveil de Gérard CORBIAU, Blanval de Michel MEES, Toto le héros de Jaco VAN DORMAEL, L'air de rien de Mary JIMENEZ, Nuit et jour de Chantal AKERMAN, Hors la vie de Maroun BAGDADI, Sur la terre comme au ciel de Marion HANSEL, Les 7 péchés capitaux (A.A. Les Films Belges) et

C'est arrivé près de chez vous de R. BELVAUX, A. BONZEL et B. POELVOORDE. Tous avaient été aidés auparavant par une aide sélective.

8 de ces longs métrages sont des coproductions.

- 18 courts métrages de fiction ont fait l'objet d'une prime de 7 % de la recette brute des salles. 17 d'entre eux avaient fait l'objet d'une aide sélective de la Communauté. 4 sont des coproductions.
- 2 courts métrages documentaires ont fait l'objet d'une prime de 5 % de la recette brute des salles (cf annexe 5).
- 17 courts métrages d'animation ont reçu une prime de 8 % de la recette brute des salles. Un court métrage a fait l'objet d'une prime de 6 % (cf annexe). 5 parmi ces courts métrages avaient fait l'objet d'une aide sélective de la Communauté française.

Enfin, les films suivants ont l'objet d'une mention de qualité :

a) Les longs métrages suivants :

L'année de l'éveil, Toto le héros, C'est arrivé près de chez vous.

b) Les courts métrages suivants :

Anton Webern de Thierry Knauff, Le tube de Willy Kempeneers, Demain est un autre jour de Danilo Catti, Les Effaceurs de Gérald Frydman, Sirène d'Harry Cleven, L'encadré de Manuel Gomez, 2 Ramoneurs chez une cantatrice de Michel Cauléa.

V. LES COPRODUCTIONS AVEC LES CHAINES DE TELEVISION EN 1992.

1. La R.T.B.F.

Depuis 1986, la Direction de l'Audiovisuel de la Communauté française a conclu avec la RTBF un accord selon lequel chacune des deux parties s'engage à investir une somme de 10 millions de francs par an minimum dans des productions de fiction soumises à l'avis de la Commission de Sélection des Films et aidées par celle-ci.

Les projets de coproductions émanent de la RTBF mais sont introduits auprès de la Commission de Sélection par un producteur privé indépendant de la chaîne.

En 1992, une évaluation de cet accord a été faite par la Direction de l'Audiovisuel et les professionnels. Ceux-ci formulent le souhait qu'il soit restructuré au moment de sa reconduction, soit dans deux ans.

Le rôle du producteur indépendant devra être redéfini. Il devra pouvoir assurer une responsabilité réelle dans la coproduction.

Un avenant à la convention actuelle est envisagé pour rencontrer ce souhait.

ACCORD CADRE - R.T.B.F. / DIRECTION DE L'AUDIOVISUEL.

(Texte de Jacqueline PIERREUX)
Responsable des coproductions
à la RTBF

Deux cycles se sont terminés depuis la création de cet accord :

1986-1988 : Durant ce cycle, la RTBF s'est investie dans 12 productions dont 2 initiées par elle-même.

1989-1991 : Durant ce cycle, la RTBF s'est investie dans 10 productions dont 2 initiées par elle-même. Mais pour ce second cycle, la RTBF a toujours en cours :

"A" COMME ACTEUR" de Frédéric Sojcher
et sa proposition "Un Mâle" de Teff Ehrat.

Le troisième cycle porte sur la période 1992-1994 :

En 1992, la RTBF s'est intéressée à cinq productions de longs métrages de fiction, incluant les films en cours et en préparation :

- Un est terminé et est sorti en salles : LES 7 PECHES CAPITAUX du collectif : AA Les Films Belges;
- Un est terminé et est prêt à sortir : LA SEVILLANE de Jean-Philippe Toussaint;
- Un est en cours de montage : JUST FRIENDS de Marc-Henri Wajnberg;
- Deux sont en préparation : MINA TANNENBAUM de Martine Dugowson et UN BRUIT QUI REND FOU de Dimitri Declercq et Alain Robbe-Grillet.

En cette fin d'année, il est difficile d'évaluer l'apport global de la RTBF pour 1992, comprenant les liquidités, frais spécifiques, prestations et services.

Un chiffre peut toutefois être avancé, celui des liquidités qui se monte à 9.989.000 BEF. A cela il faut ajouter les droits de diffusion acquis par le CCT (pour Canal +, TVCF et RTBF) pour 5.100.000 BEF. Ce qui fait un total de 15.089.000 BEF.

Ce qu'il faut retenir dès à présent, c'est, qu'en 1992, la RTBF n'a pas ralenti son investissement dans les productions belges. Toutefois, elle rappelle qu'elle souhaite une nouvelle approche de l'Accord Cadre et elle a émis quelques propositions que l'on peut résumer comme suit :

- Elargir l'accord cadre aux productions de fiction en général, comprenant : les films de cinéma et les films télévisuels, et ne décider du mode d'exploitation, qu'une fois le film terminé pour le cas où il y aurait doute. Ce qui semble être en bonne voie.

- Ne plus, obligatoirement, initier elle-même des projets.

En contre-partie, la RTBF souhaite une plus grande participation de ses techniciens, car c'est dans ce domaine qu'elle peut beaucoup apporter au secteur privé, en raison de la diminution de sa dotation financière.

Pour finir : la RTBF en 1992 s'est surtout investie en écritures cinématographiques ou télévisuelles qui porteront certainement leurs fruits en 1993-1994, mais surtout au-delà.

2. RTL/TVi :

Une convention, signée le 30 juillet 1986, a été passée entre l'Exécutif de la Communauté française de Belgique et RTL/TVi pour l'exploitation de la télévision privée de la Communauté française.

Par celle-ci, RTL/TVi s'engage à favoriser le développement de l'activité audiovisuelle francophone belge grâce à la participation de la profession à la fabrication de programmes, par diverses possibilités de productions et de coproductions pour l'antenne de RTL/TVi et par la diffusion de ces productions à l'étranger.

Voici, pour 1992, l'inventaire des téléfilms et des produits télévisuels ayant fait l'objet d'une coproduction avec RTL/TVi.

RESPECT DE LA CONVENTION ENTRE L'EXECUTIF DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE ET RTL-TVi.

COPRODUCTIONS :

Année 1992

1°) LA BELGIQUE A MILLE TEMPS :

Producteur : Alain LEEMPOEL

ADAC asbl
Rue Royale 10
1000 Bruxelles

Réalisateur : François VAN BASTELAER

Contrat du 30 janvier 1992

<u>Investissements TVi</u> :	<u>1.155.000</u> BEF	Autres Producteurs
- Part coproduction :	720.000 BEF	720.000 BEF
- Part antenne :	435.000 BEF	

2°) MARIE : Long métrage de fiction

Producteur : Hubert TOINT
 Saga Films
 Rue de la Natation 22
 1040 Bruxelles

Réalisateur : Marian HANDWERKER

Contrat du 30 avril 1992

<u>Investissements TVi</u> :	<u>8.000.000</u> BEF	Autres coproducteurs
- Part coproduction :	5.700.000 BEF	87.105.726 BEF
- Part antenne :	2.300.000 BEF	

3°) BANDE DECIMEE : Téléfilm de fiction - série de 13 x 26 minutes

Producteur : Jacques VERCRUYSSSEN
 ODEC - KID CARTOONS sa
 Rue de la Consolation 93
 1030 Bruxelles

Réalisateur : Marco ZERLA

<u>Investissements TVi</u> :	<u>3.985.679</u> BEF	Autres coproducteurs
- Part coproduction :	2.185.679 BEF	156.654.547 BEF
- Part antenne :	1.800.000 BEF	

4°) CHEWING-GUM, UN SIECLE DE MAUVAISES MANIERES : Documentaire

Producteur : Pierre LEVIE
 Sofidoc sa
 Rue Rasyon 19/21
 1040 Bruxelles

Réalisatrice : Françoise LEVIE

Contrat du 5 juin 1992

<u>Investissements TVi</u> :	<u>600.000</u> BEF	Autres coproducteurs
- Part coproduction :	300.000 BEF	14.001.744 BEF
- Part antenne :	300.000 BEF	

* Valorisation PIXELTREE.

5°) UNE JEUNESSE VIOLENTE (ex LE FILS DU REQUIN) :
Long métrage de fiction

Producteur : Hubert TOINT
Saga Films
Rue de la Natation 22
1040 Bruxelles

Réalisateur : Agnès MERLET

Contrat du 29 juin 1992

<u>Investissements TVi</u> :	<u>3.000.000</u> BEF	Autres coproducteurs
- Part coproduction :	1.800.000 BEF	115.800.000 BEF
- Part antenne :	1.200.000 BEF	

6°) FERBAC : Téléfilm de fiction - série de 6 x 90 minutes

Producteur : Eric VAN BEUREN
Y.c. Aligator Film
Avenue Winston Churchill 207
1180 Bruxelles

Réalisateur : Roland VERHAVERT

Contrat du 6 novembre 1992

<u>Investissements TVi</u> :	<u>13.200.000</u> BEF	Autres coproducteurs
- Part coproduction :	7.800.000 BEF	285.981.000 BEF
- Part antenne :	5.400.000 BEF	

7°) ETAT DE CHOC : Téléfilm

Productrice : Danny DEGRAVE
Les Grandes Productions
Heiligenborre 98
1170 Bruxelles

Réalisateur : Michel HUISMAN

Contrat du 20 novembre 1992

<u>Investissements TVi</u> :	<u>6.000.000</u> BEF	Autres coproducteurs
- Part coproduction :	4.680.000 BE	6.000.000 BEF
- Part antenne :	1.320.000 BEF	

3. CANAL +

Une convention a été signée le 3 février 1989 entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + TVCF pour l'exploitation de services de télévision payants en Communauté française.

Une convention complémentaire a été conclue à la même date entre l'Exécutif de la Communauté française et la chaîne Canal + France, qui garanti la bonne exécution de la convention avec Canal + TVCF, pour la promotion de la production audiovisuelle en Communauté française.

Par cette dernière, Canal + France s'est engagée à apporter son soutien à la promotion de la production audiovisuelle et cinématographique en Communauté française, par des interventions en coproduction.

Un avenant à cette dernière convention a élargi ce type d'intervention aux pré-achats.

Pour l'année 1992, voici l'inventaire des films de longs métrages qui ont été pré-achetés par Canal + France et les montants globaux des pré-achats

ABRACADABRA :

Réalisateur : Harry Cleven
 Producteur : PDG and Partners
Montant du préachat : 2 millions FF

L'ORDRE DU JOUR :

Réalisateur : Michel Khleifi
 Producteur : Sourat Films
Montant du préachat : 2,2 millions FF

UN BRUIT QUI REND FOU :

Réalisateur : Alain Robbe-Grillet
 Producteur : Nomad Films
Montant du préachat : 1.5 million FF

LA SEVILLANE :

Réalisateur : Jean-Philippe Toussaint
 Producteur : Les Films de l'Etang
Montant du préachat : 2 millions FF

MARIE :

Réalisateur : Marian Handwerker
 Producteur : Saga Films
Montant du préachat : 0,86 millions FF

DAENS :

Réalisateur : Stijn Coninx
Producteur : Favourite / Dérives
Montant du préachat : 1,8 million FF

L'INSTINCT DE L'ANGE :

Réalisateur : Richard Dembo
Producteur : Zenab
Montant du préachat : 1,3 million FF

UNE JEUNESSE VIOLENTE :

Réalisateur : Agnès Merlet
Producteur : Saga Films
Montant du préachat : 0,5 million FF

JE M'APPELLE VICTOR :

Réalisateur : Guy Jacques
Producteur : PDG and Partners
Montant du préachat : 0,6 million FF

UN VISAGE DERRIERE LA NUIT :

Réalisateur : Jacques Faber
Producteur : Les Films du Bélier
Montant du préachat : 0,9 million FF

JUST FRIENDS :

Réalisateur : Marc-Henri Wajnberg
Producteur : Wajnbrose
Montant du préachat : 1,8 million FF

FAUT-IL AIMER MATHILDE :

Réalisateur : Edwin Bailey
Producteur : Paradise Films
Montant du préachat : 0,3 million FF

LES SEPT PECHES CAPITAUX :

Réalisateur : Collectif
Producteur : A.A. Les Films Belges
Montant du préachat : 1,5 million FF

VI. LES ATELIERS DE PRODUCTIONS ET D'ACCUEIL EN MATIERE DE FILMS ET VIDEOGRAMMES.

Un arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 16.07.90 régleme, en matière d'agrément et de subventionnement, les ateliers de production et d'accueil. Ceux-ci ont pour mission d'aider à la réalisation et à la production de films ou de vidéogrammes, oeuvres de création, en privilégiant les premières oeuvres, qu'elles soient destinées à une diffusion télévisuelle ou au circuit d'exploitation des salles, commercial ou non commercial.

L'arrêté distingue :

- a) les ateliers de production qui réalisent et produisent des oeuvres de création (Atelier Jeunes Cinéastes, Alfred, Caméra Enfants admis, Centre Multimedia, Centre Vidéo de Bruxelles, Dérives, Graphoui, Gsara, Image-Vidéo);
- b) Les ateliers d'accueil qui sont chargés de favoriser la réalisation, la production et la diffusion d'oeuvres de création (le Centre de l'Audiovisuel à Bruxelles et Wallonie Image Production).

On trouvera, en annexe 7, les productions des ateliers de production et d'accueil terminées en 1992.

A N N E X E S

07.01.93

LONGS METRAGESPRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE.En 1980 :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| - Le chañon manquant | Picha (Pils Film) |
| - Anna Magnani | Chris Vermorcken (Pierre Film) |
| - Comme si c'était hier | Ester Hoffenberg |
| | Myriam Abramovicz |
| - Prune des Bois | Marc Lobet (ODEC) |
| - Mama Dracula | Boris Szulzinger (Valisa Film) |
| - Bruxelles-transit | Samy Szlingerbaum (Paradise Film) |
| - Concerto pour un homme seul | S. Nicolas (Les prod. du Corbeau) |

En 1981 :

- | | |
|--|----------------------------------|
| - Le Grand paysage d'Alexis
Droeven | J.J. Andrien (Films de la Drève) |
| - 21 : 12 Piano Bar | Mary Jimenez (La Phalène) |
| - La Saga de Madiana | Roland Lethem |
| - L'herbe sous le pied | P. Meyer (Inform' action) |

En 1982 :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| - Meurtres à domicile | M. Lobet (O.D.E.C) |
| - Une femme en fuite | M. Rabinowicz (F3) |
| - Traversées | M. Ben Mahmoud (Marisa Film) |
| - Hiver 60 | T. Michel (Films d'hiver) |
| - Nous étions tous des
noms d'arbres | A. Gatti (Dérives) |
| - Le lit | M. Hänsel (Man's Films) |
| - Cap Canaille | J. Berto et J.H. Roger (ODEC)(F3) |

En 1983 :

- | | |
|------------------|-----------------------------------|
| - Benvenuta | A. Delvaux (La Nouvelle Imagerie) |
| - Voyage d'hiver | M. Handwerker (Films d'hiver) |

En 1984 :

- | | |
|------------------------|--|
| - Madame P. | E. Bonfanti (Les grandes
productions) |
| - La moitié de l'amour | M. Jimenez (La Phalène) |
| - Jean Gina B. | J.P. Ferbus (Rosebud) |
| - L'orchestre noir | S. Lejeune |

En 1985 :

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| - Istamboul | Marc Didden (Multimédia) |
| - Du sel sur la peau | Jean-Marie Degesves (F3) |
| - Dust | Marion Hänsel (Man's Films) |
| - Vivement ce soir | Patrick Van Antwerpen (Parallax) |
| - Leila et les loups | Heiny Srour |

En 1986 :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - Genesis | Mrinal Sen (Films de la Drève) |
| - Golden eighties | Chantal Akerman (Paradise Films) |
| - Monsieur tout blanc | Stéphane Lejeune (Essel Films) |
| - Quick et Flupke | Graphoui (Casterman) |
| - La puritaine | Jacques Doillon (Man's Films) |
| - Falsch | Luc et Jean-Pierre Dardenne
(Dérives) |
| - Les territoires de la
défonce | Joao Correa (F3) |

En 1987 :

- | | |
|------------------------|--|
| - Big Bang | Picha (Comedia) |
| - Noce en Galilée | Michel Khleifi (Marisa Films) |
| - Noces barbares | Marion Hänsel (Man's Films) |
| - Crazy love | Dominique Deruddere (Multimedia) |
| - Gros coeurs | Pierre Joassin (Lamy
Films-R.T.B.F.) |
| - Les roses de Matmata | José Pinheiro et J.P. Berckmans
(ODEC) |
| - La vie est belle | Benoît Lamy (Lamy Films) |
| - Léonor Fini | Chris Vermorcken (Films Dulac) |
| - Issue de Secours | Thierry Michel (Les Films de la
Passerelle) |
| - Carnaval | Ronny Coutteure (ODEC) |
| - Maldonne | John Berry (Paradise Films) |

En 1988 :

- | | |
|--------------------------|--|
| - Le Maître de musique | Gérard Corbiau (K2 ONE - RTBF) |
| - La Maison dans la dune | Michel Mees (Zenab) |
| - L'oeuvre au noir | André Delvaux (La Nouvelle
Imagerie) |
| - Bino Fabule | Robert Lombaerts (F3) et
Réjeane Taillon (Canada) |
| - Cher frangin | Gérard Mordillat (Lamy films) |

En 1989 :

- | | |
|------------------------|--|
| - Histoires d'Amérique | Chantal Akerman (Paradise Films) |
| - Blueberry Hill | Robbe De Hert (Independent) |
| - Marquis | Henri Xhonneux et Roland Topor
(Aligator) |
| - L'air de rien | Mary Jimenez (Lamy Films) |
| - Australia | Jean-Jacques Andrien (Films de la
Drève) |

1989 (suite) :

- Il Maestro Marion Hänsel (Man's Films)
- Baptême René Feret (Man's Films)

En 1990 :

- Monsieur Jean-Philippe Toussaint (Les Films de l'Etang)
- Impasse de la Vignette Anne-Marie Etienne (Keytsman Production)
- Babylone Manu Bonmariage (Azimut Production)
- Cantique des Pierres Michel Khleifi (Sourat Films)
- Boom Boom Rosa Verges (Lamy Films)
- Tumultes Bertrand Van Effenterre (Paradise Films)
- Babel Boris Lehman (Paradise Films)
- La veillée Samy Pavel (Keytsman Production)
- Un type bien Laurent Benegui (Keytsman Production)
- Bandini Dominique Deruddere (Dusk Motion Picture)

En 1991 :

- Hors la vie Maroun Bagdadi (Lamy Films)
- Toto le héros Jaco Van Dormael (Iblis Films)
- Nuit et Jour Chantal Akerman (Paradise Films)
- Blanval Michel Mees (Zenab Films et R.T.B.F.)
- L'année de l'Eveil Gérard Corbiau (K2)
- Krapatchouk Enrique Gabriel Lipschutz (Keytsman Production)
- Sur la terre comme au ciel Marion Hänsel (Man's Films)
- Sans un cri Jeanne Labrune (Zenab Films)

En 1992 :

- Les sept péchés capitaux Collectif de réalisation (A.A. Les films belges)
- Pardon Cupidon Marie Mandy (Amazone Films)
- Abracadabra Harry Cleven (P.D.G. & Partners)
- Aline Carole Laganière (Cie Méditerranéenne du Cinéma)
- Parfois trop d'amour Lucas Belvaux (Films de la Drève)
- C'est arrivé près de chez vous Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde (Artistes Anonymes)
- Babel Boris Lehman (Dovfilms)

1992 (suite) :

- La Sévillane
- Daens
- Je pense à vous

Jean-Philippe Toussaint (Films de
l'Etang)
Stijn Coninx (Favourite Films)
Luc et Jean-Pierre Dardenne
(Dérives s.c.)

COURTS METRAGESPRODUITS AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE.En 1980 :

- | | |
|--|-----------------------------|
| - Les pas perdus | M. André (Paradise Film) |
| - Les marionnettes liégeoises | M. Tonnon (Films Safari) |
| - Jeux de plage | Ch. Olivier (Paradise Film) |
| - Vous serez heureux | R. Nedzinsky (A.J.C) |
| - On peut rester des heures
à regarder la mer | M. Zerla (Marisa Film) |
| - Palais des thermes | G. D. Len |
| - Venise | C. Bideau |
| - Attitudes | M. Blondeel |
| - La vie d'Artiste | P. Berkowicz (Prodifilm) |

En 1981 :

- | | |
|-----------------|---------------------------|
| - Les 3 pierres | R. Lethem |
| - Répondez | J. Raket |
| - Le départ | D. Loreau et Ph.Simon |
| - Alephah | G. Frydman (Valisa Film) |
| - Platon | R. Olivier (Olivier Film) |

En 1982 :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| - Palais des merveilles | Cl.François (Paradise Film) |
| - Le dragon populos | Polit Film |
| - Souvenir à une mère | P. Pauquet (La Phalène) |
| - Jo Delahaut | D. Mileikowski (Milly Film) |

En 1983 :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| - L'immortel | G. Frydman (Scarfilm) |
| - Le vélodidacte | M. Bonmariage (Olivier Films) |
| - Le baiser avalé | H. Toint (A.J.C.) |
| - Lis-tes-ratures | G. Pirotte |
| - Quatre à voyager | Atelier Graphoui |
| - Cindy, il était une foire | A.A.Lheureux (ODEC) |
| - Voyeur | M. Gomez (Scarfilm) |

En 1984

- | | |
|--|------------------------------|
| - Le saut dans la vie | D. Loreau |
| - E Pericoloso Sporgersi | J. Van Dormael (Iblis films) |
| - Nuit sans souris | M. Cardyn (Iblis films) |
| - Belgica - Argentina | O. Langlois (Iblis films) |
| - Le buteur fantastique | R. Olivier (Olivier films) |
| - Exit | J. Van Koekenbeeck (ODEC) |
| - Marie Howet | M. Tonnon (Safari films) |
| - Last cut | Atelier Image |
| - Khnopff, on n'a que soi | P. Canino (Résobel) |
| - Diogène détective | Casterman |
| - La femme de papier | M. Levie (Levie Visuals) |
| - Hold-up, carte rose et soutien-gorge | M. Soldani (Copie Zéro) |

En 1985

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| - Mission dangereuse | A. Da Costa (Films du Châtelain) |
| - Gaston Bertrand | C. Vermorcken (Films Dulac) |
| - Personne à l'abbaye de Forest | G. Valet |
| - La valise de Flora | S. Vermeersch (Paradise Films) |
| - L'objectif | J.P. Ronsin (Rosebud) |
| - Séance de nuit | B. Pradez (Guess Productions) |
| - Mauvaises réponses | S. Rossberg (Man's Films) |
| - That's all folks | Atelier Image |
| - Une vocation | S. Zaleski (Lucifer Films) |
| - Splendeur et décadence d'un.. | R. Olivier (Olivier Films) |
| - Le patient | M. Gomez (Alter Ego) |
| - Merci Monsieur Robertson | P. Ledoux (Sodep) |
| - Quick et Flupke | Graphoui (Casterman) |

En 1986 :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| - Le rubis | R. Van Haesebrouck (Quartz Films) |
| - Miroir d'ailleurs | W. Kempeneers (D. Bastin) |
| - Le compte rendu | B. Peeters (Lucifer Films) |
| - Châtiments | M. Gomez (Scarfilm) |
| - Horta | Ch. Mesnil |
| - La fille de la haute dune | E. Stopfkooper (ODEC) |
| - La mer amour | I. Willems (Donut Prod.) |

En 1987 :

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| - Voyage | M.H. Massin (AJC) |
| - Poupée (U-matic) | G. Frydman (Alfred-Scarfilm) |
| - Zig Zag | D. Loreau |

En 1987 (suite) :

- Les figurants A.A. Mlynck (AJC)
- L'étang bleu P. Zagaglia (Essel Films)
- L'architecte Graphoui
- Lavomie W. Kempeneers (Studio Kemp)
- Point de fuite O. Smolders (Iblis Films)
- Portrait de mon père aquarelliste J.N. Gobron (Alcyon Films)
- Le Moulin de Dodé Ch. Myttenaere (AJC)
- Vanité Y. Cantraine (AJC)
- La fabrique T. Boriello (AJC)
- Il court, il court le monde L. et J.P. Dardenne (Dérives)

En 1988 :

- Trombone en coulisses H. Toint (AJC)
- La tâche aveugle M.-Ch. Lambert (AJC)
- Not quite rugby B. Cassiers (AJC)
- La flûte en bois de rose Atelier Graphoui
- Orwold J.N. Gobron (Alcyon Films)
- Le fil rouge S. Lejeune (Essel films)
- Le second silence W. Kempeneers (Studio Kemp)
- Sarah Bernhardt E. Cozarinsky (F3)

En 1989 :

- Jour de congé C. Lagagnière (Iblis Films)
- Les tentations d'Albert A. Levy Morelle (Iblis Films)
- Les bonnes manières G. Frydman (Scarfilm)
- La croix de la mort W. Kempeneers (Studio Kemp)
- Le Pavillon des passions humaines Cl. François (Arts 9)
- Le harpiste, le restaurateur et l'employé d'électricité R. Hatzfeld (AJC)
- Hostel party R. Lethem (Man's Films)
- Nuit d'avril D. Remi (Irezumi Films)
- Fritemania B. Hallut (Irezumi Films)

En 1990 :

- La mort d'un roi fou G. Lejeune et Cl. Renard
- Casino G. Bauwens (Banana Split)
- Portrait d'actrice P. Iratni (Les Films du Chatelain)
- Week-End S. Carpiaux (Banana Split)
- Le plongeoir B. Emsens (Primavista)
- Sirène H. Cleven (AJC)
- Petit conte nègre T. Boriello (AJC)
- Cambriole L. Jaoui (AJC)
- Zipo Ch. Fraipont (Ze Films)

En 1990 (suite) :

- | | |
|------------------------|--|
| - Téléphone sans film | J.L. Goossens et D. Verbeek
(Produktion Team) |
| - Les pierres du mal | W. Kempeneers (Studio Kemp) |
| - Les clous de Rosalie | W. Kempeneers (Studio Kemp) |
| - Les effaceurs | G. Frydman (Alfred) |
| - Ainsi va l'amour | L. Van Keerbergen (Fiction SC) |
| - Encolure 42 | W. Kempeneers (Studio Kemp) |
| - Invidia | M. Gomez (MGV) |

En 1991 :

- | | |
|---|---------------------------------------|
| - Anton Webern | T. Knauff (Productions du
Sablier) |
| - Un peu de fièvre | C. Paziienza (Qwazi Qwazi
Films) |
| - Le jour du chat | A. Berliner (A.J.C.) |
| - Erps Kwerps | J.C. Adelin (Films de l'Etang) |
| - Demain est un autre jour | D. Catti (Man's Films) |
| - Margot et le Génie | B. Thiriart (F3) |
| - La nuit les poissons sont
rouges | Zl. Rousseva (Irezumi) |
| - Je t'aime comme un fou | Th. de Thier (A.J.C.) |
| - Deux ramoneurs chez une
cantatrice | Michel Cauléa (A.J.C.) |
| - Pensées et visions d'une
tête coupée | O. Smolders (Scarabée) |
| - Eperdument oui | N. Borgeat (A.J.C.) |
| - La philosophie dans le
boudoir | O. Smolders (Scarabée) |
| - La sensation | M. Poutte (Qwazi Qwazi Films) |
| - Viva Belgica | F. Dumont (A.J.C.) |
| - Sirène | H. Cleven (A.J.C.) |

En 1992 :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| - Frissons noirs | W. Kempeneers (Studio Kemp) |
| - Le Musée | B. Emsens (Prima Vista) |
| - Superbia | M. Gomez (M.G.V.) |
| - La découverte inattendue | F. Schuiten, B. Peeters
(Urbicande) |
| - Belles manières | Sisto Nigro (Dérives) |
| - Grillages | J.- R. Hardy (Essel Films) |
| - Heureux comme avec
une femme | J. Finster (Amafilm) |
| - Le rire de Simon | G. Lefèvre (Saga) |
| - Café bleu | Th. Barbier (A.J.C.) |
| - W.C. | Ph. Blasband (Comme un essaim) |
| - Les larmes de Narcisse | E. Visnyei |
| - Et voilà le travail | S. Olivier (Comme un essaim) |
| - Le jardin d'Eden | J. Frey (Le train des rêves) |
| - Le concert | S. Brunett (Prima Vista) |

Téléfilms, pilotes et séries produits avec l'aide
de la Communauté française de Belgique

En 1990 :

- | | |
|---|---|
| - Cantique des Pierres | Michel Khleifi (Sourat Films) |
| - A Fleur de Terre
(documentaire) | Thierry Michel (Les Films de la
Passerelle) |
| - Je suis fou, je suis sot,
je suis méchant - Auto-
portrait de James Ensor
(Film sur l'art) | Luc de Heusch (Simple
Production) |
| - Bleu Marine | Jean-Claude Riga (Saga Films et
Vidéo) |
| - A la recherche du lieu
de ma naissance | Boris Lehman (Dovfilm) |
| - Sauve qui peut la nuit
(Série) | Série télévisuel multi-auteurs
(Centre Vidéo de Bruxelles) |
| - Survivre à Shanghaï
(documentaire) | Diane Perelsztejn (Les Films
de la Mémoire) |
| - Enetroïka | Gérard Martin (Parallèles
Production) |
| - Frissons noirs | Studio Kemp |
| - Georges Rémi dit Hergé | Benoît Peeters (Casterman) |
| - Nord Express | Rob Rombout (Paradise Films) |
| - Polochon | Raymond Burlet (Kid Cartoons) |
| - Premier amour | Marie André (Parallèles
Production) |
| - Zoolympiques | Picha (Pils Films) |
| - Belgique Kitch | Richard Olivier (Olivier Films) |

En 1991 :

- | | |
|---|--|
| - Jeux d'enfants (Docum.) | J.P. Novak (Parallèles
Production) |
| - Les bouteilles à la mer
(Documentaire) | François Ducat (A.J.C.) |
| - Nylon Blues (Documentaire) | Françoise Levie (Sofidoc S.A.) |
| - Georges Rémi dit Hergé
(Documentaire) | Benoît Peeters (Casterman) |
| - Les murs de sable (Doc.) | Giorgio Serafini (Zénab) |
| - Mopio, le souffle d'Angola
(Documentaire) | Zézé Gamboa (Morgane Films) |
| - Portrait de groupe avec
lunette (Documentaire) | Eva Houdova (Paradise Films) |
| - Monsieur Almaniak (Série) | Marc-Henri Wajnberg
(Parallèles Production) |
| - On ne vit qu'une fois
(Documentaire) | Miel Van Hoogenbemt (C.B.A.) |
| - Rêves et Silences (Docum.) | Omar Al Qattan (Sourat Films) |

- Assouan, un haut barrage sur le Nil (Documentaire)
- Le voltigeur des baleines (Documentaire)
- Les rives du fleuve (Fict.)
- Les Amants d'assises (Doc.)
- Borhane Alaouie (Compagnie Méditerranée du Cinéma)
- Etienne Verhaegen (Cinéma Direct)
- Eric Pauwels (Ulrike asbl)
- Manu Bonmariage (WIP)

En 1992 :

- Femmes d'Alger (Document.)
- Avec de l'Italie qui descendrait l'Escaut (Glit-it Alieni) (Document.)
- Les petites choses qui font la vie (Documentaire)
- Assia Djebar, entre ombre et lumière (Documentaire)
- Zaïre, le cycle du serpent (Documentaire)
- Zoolympiques (Série)
- Bruxelles, mise en pièces (Série)
- L'homme qui marche
- Plus haut que 1000 étoiles (Documentaire)
- Mizike Mama (Documentaire)
- Confessions d'une loge (Doc.)
- Le chemin des aigles (Doc.)
- Robert Creep (Animation)
- Voyage à la campagne (Téléf.)
- Wendo (Documentaire)
- Marcourt ou la mémoire secrète (Documentaire)
- Gilles Ehrmann et la photographie (Documentaire)
- De bouche à oreille (Doc.)
- Chroniques d'un village Tzotzil (Documentaire)
- Photo de classe (Docum.)
- Transatlantique - Queen Elizabeth II (Documentaire)
- Petit Cyclone (Docum.)
- La souris péremptoire (Doc.)
- Souris-souris (animat.)
- La chasse aux loups (Doc.)
- Kamal Dehane (C.B.A.)
- Loredana Bianconi (Parallèles Production)
- Bénédicte Liénard (Verchendor)
- Kamal Dehane (C.B.A.)
- Thierry Michel (Films de la Passerelle)
- Picha (Pils Films/Aligator)
- M. Van Hoogenbemt (C.V.B.)
- Ph.de Pierpont (Dérives sc)
- Luc Jabon (Dérives sc.)
- V. de Villers (Morgane Films)
- Emmanuel Kamanda (Artémis Média)
- F.Dumont (Saga Films)
- T. Ott et C. Luyet (Sofidoc)
- M. André (Paradise Films)
- Mirko Popovitch (A.J.C.)
- Francis Dujardin et André Dartevelle (Dérives sc)
- Patrick Van Antwerpen et B. Haché (Onyx Product.)
- Cl. Paziienza (Qwazi Qwazi Films)
- Thierry Zéno (Zéno Films)
- Litsa Boudalika (C.V.B.)
- Rob Rombout (Nota Bene)
- Michel Mees (Salamambo)
- M. Quintart (Cobra Films)
- Vincent Montluc (Sofidoc)
- Zlatina Rousseva (Sativa Films)

**PRIX OBTENUS EN 1992 PAR DES FILMS
AIDES PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE.**

LONGS METRAGES

A LA RECHERCHE DU LIEU DE MA NAISSANCE de Boris Lehman
Rencontres Cinématographiques de Dunkerque

- Grand Prix de la ville de Dunkerque
- Prix du jury de la Presse

ABRACADABRA de Harry Cleven

Festival International du Film de San Sebastian

- Prix du jeune public
- Prix du meilleur scénario décerné par les auteurs

espagnols

ALINE de Carole Laganière

Festival International du Film Francophone de Namur

- Bayard d'Or du meilleur film

Rencontres Internationales de Sarlat (France)

- Prix Séquence "Art de Vivre" à Véronie Quinn Chasle

LES AMANTS D'ASSISES de Manu Bonmariage

Prix Italia à Parme (Italie)

- Prix spécial de la catégorie "Documentaires"

SACD

- Prix "Antenne de Cristal" de la création audiovisuelle décerné par l'Union des Critiques de l'Audiovisuel

European Film Awards (Documentary Jury) à Berlin

- Mention spéciale du jury des Félix 92 dans la catégorie "Documentaires"

Prix Europa à Berlin

- Special Commendation

Festival International du Film de Gand

- Prix Joseph Plateau du meilleur film belge de télévision

C'EST ARRIVE PRES DE CHEZ VOUS de Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoît Poelvoorde

Festival International du Film de Cannes

- Prix de la critique internationale
- Prix spécial du jury des jeunes
- Prix de la SACD

Fouquet's de Paris par un jury de critiques

- Prix du Film anticonformiste
- 8ème prix très spécial

Festival du Film Européen de La Baule

- Prix d'interprétation masculine à Benoît Poelvoorde

Festival de Toronto (Canada)

- Prix Metro Media

Festival International de Valladolid (Espagne)

- Prix du meilleur film
- Prix de la meilleure interprétation masculine à Benoît Poelvoorde

Union de la Critique de Cinéma

- Prix Cavens 1992 pour le meilleur film belge

CHRONIQUES D'UN VILLAGE TZOTZIL de Thierry Zéno

Parties de Campagne (Cinéma et Monde rural dans le Cantal)

- Grand Prix ex-aequo

DAENS de Stijn Coninx

Festival International du Film de Venise

- Prix de l'OCIC (Organisation Catholique Internationale de Cinéma)

Festival du Film Historique de Paris (Creteil)

- Grand Prix

Festival International du Film de Chicago

- Prix de la meilleure photographie à Walter Van Den Ende

Semana Internacional de Ciné de Valladolid (Espagne)

- Prix "Epi d'argent"

JE PENSE A VOUS de Luc et Jean-Pierre Dardenne

Festival International du Film Francophone de Namur

- Prix du public
- Prix de la meilleure comédienne à Fabienne Babe

KRAPATCHOUK de Enrique Gabriel Lipschutz

Festival International du Cinéma de Karlovy Vary

- Grand Prix

Palmarès du Prix Fémina Belge du Cinéma

- Prix du scénario

PARDON CUPIDON de Marie Mandy

Festival International du Film Francophone de Namur

- Prix FUJI du meilleur directeur photo à Louis Philippe Capelle

SANS UN CRI de Jeanne Labrune

Festival International du Film de Cannes

- Prix de la jeunesse

LES SEPT PECHES CAPITAUX (collectif)

Festival International du Film de Figueira da Foz (Portugal)

- Mention spéciale du jury

SUR LA TERRE COMME AU CIEL de Marion Hänsel

Festival Ibérique latino-américain et européen d'Arcachon

- Prix spécial du jury

TOTO LE HEROS de Jaco Van Dormael

Nuit des Césars à Paris

- César du meilleur film étranger

Festival du Cinéma Belge de Moustier-sur-Sambre

- Prix du jury des jeunes du meilleur long métrage

Festival International du Film Fantastique de Porto (Portugal)

- Prix du meilleur film

- Prix du meilleur scénario

ZAIRE, LE CYCLE DU SERPENT de Thierry Michel

Festival International du Film Documentaire de Nyon

- Prix spécial du jury (Sesterce d'argent)

- Prix du public

COURTS METRAGES ET PRODUCTIONS TELEVISUELLES

ANTON WEBERN de Thierry Knauff

Festival International du Film de Bruxelles

- Grand Prix de la Communauté française
- Prix de la photographie à Michel Baudour

2ème Biennale de la Musique Classique Filmée au Louvre

- Prix Classique en images
- Prix Procirep

Festival International d'Oberhausen

- Grand Prix du jury

Festival Mediaware (Hongrie)

- Prix Alfadi

Centre National de cinématographie (Paris)

- Prix de qualité

Festival International de Melbourne

- Prix du public

Prix Italia à Parme

- Prix "Arts et musique"

Midem à Cannes

- Distinction spéciale "Classiques"

AU PIED DE LA LETTRE de Jean-Charles Vankerkoven

Festival International du Court Métrage de Mons

- Prix de l'Education permanente

Festival International du Jeune Cinéma de Montréal

- Grand Prix Alcan documentaire

FIFREC à Nîmes

- Crocodile d'or du meilleur documentaire

Festival PSY de Lorquin

- Clé d'argent

Biennale du Cinéma humain de Liège

- Grand Prix

CASINO de Gil Bauwens

Festival International du Film de Bruxelles

- Prix de la mise en scène

CHAPEAUX de Benoît Feroumont

Festival de Média 10/10 de Namur

- Prix du Ministre de la Culture et des Affaires Sociales de la Communauté française

UN CHANT D'AMOUR POUR LES BALEINES d'Etienne Verhaegen

Journées Internationales du Film d'aventures sportives d'Annecy

- Grand Prix

LE CHEMIN DES AIGLES de Frédéric Dumont
Festival International du Film Sportif de Palerme
- Prix "Paladino d'Oro"

CONFESSIONS D'UNE LOGE de Manu Kamanda
Festival de Média 10/10 de Namur
- Prix de la Députation permanente de la Province
de Namur

LE CRAPAUD CHEZ SES BEAUX-PARENTS de Kibushi Ndate Wooto
Festival International de films de Fribourg
- Premier Prix du court-métrage

LA DECOUVERTE INATTENDUE de F. Schuiten et B. Peeters
Festival International du Film de Bruxelles
- Prix de la première oeuvre

DEMAIN EST UN AUTRE JOUR de Danilo Catti
Festival du Cinéma Belge de Moustier-sur-Sambre
- Prix du jury des jeunes du meilleur court-métrage

DEUX RAMONEURS CHEZ UNE CANTATRICE de Michel Caulea
Festival International du Film de Bruxelles
- Prix de la SABAM
Festival International du Film de Figueira da Foz (Portugal)
- Grand prix du court-métrage, compétition
internationale
Festival de Belfort
- Grand prix du court-métrage, compétition
internationale
Festival de Maison-Laffite
- Grand prix du court-métrage, compétition
internationale
Festival International du Court-métrage de Munich
- Prix du jury
Festival International de Houston
- World Fest Award
Festival du Court-métrage de Lille
- Prix du meilleur scénario
Festival Mondial du Court-métrage de Huy
- Médaille d'or, catégorie 35 mm
Festival du Court-métrage en Plein Air de Grenoble
- Prix d'aide à la création

L'ENCADRE de Manuel Gomez

Festival International du Film de Bruxelles

- Prix du film d'animation

Festival International du Film Fantastique de Bruxelles

- Grand Prix des télévisions européennes pour le meilleur court-métrage

Festival International du Court-métrage de Mons

- Prix du meilleur film d'animation
- Prix de la "Maison de Wallonie" pour le réalisateur

Festival International du Documentaire et du Court-métrage d'Ismailia (Egypte)

- Prix du meilleur film décerné par le jury de l'Union des Cinéastes Documentaires d'Egypte
- 2ème Prix de la catégorie animation

EN HAUT ET EN BAS de Jean-Marie Moutout

FIFREC à Nîmes

- Crocodile d'or du meilleur scénario
- Crocodile d'or du meilleur acteur

EPERDUMENT OUI de Nicole Borgeat

Festival Média 10/10 de Namur

- Mention spéciale du jury pour leur interprétation à Anny Romand et Elsa Rayet

Festival du Court-métrage en Plein Air de Grenoble

- Prix d'interprétation féminine pour Anny Romand

Festival du Film Court de Villeurbanne

- Mention du jury pour l'interprétation pour Anny Romand

FEMMES D'ALGER de Kamal Dehane

Festival International de Valencia

- Mention honorifique

Journées Cinématographiques de Carthage

- Tanit de bronze
- Prix de la Presse internationale

HOMARD, CHAMPAGNE ET RAVIOLI de Jean-Philippe Luxen

Festival Média 10/10 de Namur

- Prix du meilleur premier court-métrage

JE T'AIME COMME UN FOU de Thomas de Thier

Festival du Court-métrage de Lille

- Prix de la meilleure réalisation

LE JOUR DU CHAT d'Alain Berliner

Festival du Court-métrage de Lille

- Mention du jury

- LES JUMEAUX** de Nina Toussaint
Rencontres du Documentaire à Vic-le-Conte
- Grand Prix
- LEON NOEL - 22H14** de Thierry Dory
Festival Média 10/10 de Namur
- Prix de la SABAM
- MARCOURT OU LA MEMOIRE SECRETE** d'André Dartevelle et Francis Dujardin
Prix de l'Association européenne des télévisions régionales
- Prix du meilleur documentaire
Télévision espagnole
- Prix de la meilleure réalisation
- MEMO** de Marc Dacosse
Festival International du Film Francophone de Namur
- Prix de la SABAM
- MIZIKE MAMA** de Violaine de Villers
Festival des Droits de l'Homme de Strasbourg
- Prix des Universités
- Mention spéciale du jury
- MON DIEU, C'EST PLEIN D'ETOILES** de Philippe Boon
Festival International du Film d'étudiant de Tel-Aviv
- Mention spéciale
- NEBBIOLO ROSSO** de Donato Rotunno
Festival International du Film Francophone de Namur
- Prix de la Communauté française
Festival Mondial du Court-métrage de Huy
- Palme de bronze
- NONNE DE DIEU** de Rosario Melin
32ème Festival Mondial du Cinéma de Courts-métrages de Huy
- Grand Prix "Le coq joli"
- LE PONT ROUGE** de Geneviève Mersch
Festival International d'Oberhausen
- Prix pour le meilleur film éducatif
- Prix de la Critique Internationale (FIPRESCI)

RIEN A SIGNALER de Stéphane Delhougne

Festival Média 10/10 de Namur

- Mention spéciale du jury pour son interprétation
à Jean-Henri Compère

Festival du Film Court à Brest

- Prix spécial du jury

LA SENSATION de Manuel Poutte

Festival International du Film de Bruxelles

- Prix de l'interprétation à Dirk Libert

Semana Internacional de Valladolid (Espagne)

- Prix "Epi d'argent"

TAGADA ET FUGUE de Guionne Leroy

The Silicon Graphics 1992 Developer's Forum 3D Animation Festival

- Prix Best Animation

UN PEU DE FIEVRE de Claudio Paziienza

Festival International du Jeune Cinéma de Montréal

- Grand Prix Alcan fiction

SECTEUR ECONOMIQUEFILMS RECONNUS PAR LA COMMUNAUTE FRANCAISE EN 1992.1. Longs métrages "Fiction" :

* <u>L'année de l'éveil</u>	K2 Two sa / RTBF
<u>Blanval</u>	Zenab Productions / RTBF
* <u>Toto le héros</u>	Iblis Films / RTBF
<u>L'air de rien</u>	Lamy Films
<u>Nuit et jour</u>	Paradise Films / RTBF
<u>Hors la vie</u>	Lamy Films
<u>Sur la terre comme au ciel</u>	Man's Films
<u>Les sept péchés capitaux</u>	AA Les films Belges
<u>C'est arrivé près de chez vous</u>	Artistes Anonymes Production

2. Courts métrages "Documentaire" :

<u>Les bouteilles à la mer</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
<u>Meuniers et moulins</u>	Média Vidéo

3. Courts métrages "Animation".

<u>La Canicule</u>	Odec - Kid Cartoons
* <u>Le Tube</u>	Studio Kemp
<u>L'oie sauvage</u>	Odec - Kid Cartoons
<u>Peinture animée</u>	Maes JC
<u>L'anniversaire de Polochon</u>	Odec - Kid Cartoons
<u>Déménager</u>	Pic Pic André Productions

* <u>Les Effaceurs</u>	Scarfilm
<u>Fredo, chien de garde de Bob</u>	Odec - Kid Cartoons
* <u>Petite fable sur le silence</u>	Films Athéna
* <u>L'encadré</u>	Wallonie Image Production
<u>L'été de la Saint Martin</u>	Films Astrolabe
<u>La Pomme</u>	Maes JC
4. <u>Courts métrages de fiction :</u>	
<u>Le rire de Simon</u>	Saga Films
<u>L'éclipse</u>	Films Astrolabe
* <u>Anton Webern</u>	Productions du Sablier / RTBF
<u>La Sensation</u>	Qwazi Qwazi Films
<u>Viva Belgica</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
<u>La Philosophie dans le boudoir</u>	Les Films du Scarabée
<u>Mon Dieu, c'est plein d'étoiles</u>	Médiadiffusion
* <u>Demain est un autre jour</u>	Man's Films
<u>La mort du roi fou</u>	Sofidoc / RTBF
<u>Le jour du chat</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
* <u>Sirène</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
* <u>Noonlight Midi</u>	Les Productions du Sablier
<u>Prédiction</u>	Médiadiffusion
<u>Belles manières</u>	Dérives
<u>VVVVVV</u>	Alfred
<u>Eperdument oui</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
* <u>Deux ramoneurs chez une cantatrice</u>	Atelier Jeunes Cinéastes
<u>Grillages</u>	Essel Films

* Qualités exceptionnelles.

FILMS: UNIQUEMENT BELGES

FILMS	NBRE FILMS	PRIX de REVIENT	PRIX MOYEN	COMMUNAUTE FRANCAISE	
				subside accordé	NBRE FILMS
LONGS METRAGES	1	6.670.203	6.670.203	2.000.000	1
<u>COURTS METRAGES</u>					
DOCUMENTAIRE	2	4.313.348	2.156.674	2.000.000	2
FICTION	14	44.931.134	3.209.367	19.950.000	16
ANIMATION	12	36.989.305	3.082.442	1.784.616	5
TOTAUX:	29	92.903.990	3.203.586	25.734.616	24

FILMS COPRODUITS:

LONGS METRAGES	8	750.293.067	93.786.634	104.600.000	7	14.942.857
<u>COURTS METRAGES</u>						
DOCUMENTAIRE		-	-	-	-	-
FICTION	4	24.971.466	6.242.867	6.600.000	3	1.650.000
ANIMATION	-	-	-	-	-	-
TOTAUX:	12	775.264.533	64.605.378	111.200.000	11	10.109.091
TOTAUX GENERAUX:	41	870.805.320	20.733.460	136.934.616	35	3.912.418

EXERCICE 1992

F I L M S C O P R O D U I T S

<u>ESPECE</u>	<u>NBRE</u>	<u>PART BELGE</u>	<u>PRIX MOYEN</u>	<u>PART ETRANGERE</u>		
				<u>FRANCE</u>	<u>LUXEMBOURG</u>	<u>ESPAGNE</u>
<u>LONG METRAGE</u>	8	302.644.263	37..830.533	417.326.804 (7)	6.400.000 (1)	23.922.000 (1\$)
<u>COURTS METRAGES:</u>						
<u>FICTION</u>	4	15.149.749	3.787.437	8.412.610 (3)		
<u>TOTAUX:</u>	12	317.794.012	26.482.834	425.739.414	6.400.000	23.922.000
(1\$) tripartite						
						1.409.107 (1)
						1.409.107

FILMS:
COMMUNAUTE FRANCAISE

LONG METRAGE 9 3

COURTS METRAGES:

DOCUMENTAIRE 2 4
 FICTION 18 10
 ANIMATION 12 1
 =====

totaux: 41 18

COMMUNAUTE FLAMANDE:

CONVENTION CINEMA ENTRE LA C.F.B. ET LE C.N.C. - 30 OCTOBRE 1992BILAN COMPTABLE

<u>Films aidés</u>	<u>Part française</u>				<u>Part belge</u>	
	<u>FZ</u>	<u>BZ</u>	<u>Distrib.</u>	<u>Prod.</u>	<u>Distrib.</u>	<u>Prod.</u>
1987 Noce en Galilée		+	280.000	-	-	-
Maldonne	70	30	-	-	-	5.000.000
L'Oeuvre au noir	60	40	-	-	-	3.000.000
	Total :			1.750.000		8.000.000
1988 La vie est belle		+	280.000			
Maître de musique		+	280.000			
Australia	49,4	50,6	-	750.000		
Baptême	80	20	-	-		5.000.000
	Total :			8.200.000		5.000.000
1989 Marquis		+	200.000			
Maestro	25	75	-	600.000		
Kungfu Master	+		-		200.000	
	Total :			4.860.000		200.000
	Total :			4.860.000		Tot. 200.000

BILAN COMPTABLE

<u>Films aidés</u>	<u>Part française</u>			<u>Part belge</u>		
	<u>F%</u>	<u>B%</u>	<u>Prod.</u>	<u>Distrib.</u>	<u>FB</u>	<u>Prod.</u>
1990						
Tumultes	+	-	-	-	-	2.500.000
Monsieur	70	30	139.000	-	850.000	-
Type bien	70	30	150.000	-	900.000	3.000.000
Toto le Héros	50	30	400.000	400.000	2.400.000	-
Blanval	28	72	600.000	600.000	3.600.000	-
Veillée	70	30	-	-	-	2.000.000
Année de l'Eveil	80	20	200.000	200.000	1.200.000	-
Impasse de la						
Vignette			200.000	200.000	1.200.000	?
			<u>589.000</u>	<u>1.000.000</u>	<u>10.150.000</u>	<u>1.000.000</u>
						<u>7.500.000</u>
						<u>Total : 8.500.000</u>

1991						
Sur la terre						
comme au ciel	23,58	76,4	400.000	400.000	2.400.000	
Tumultes	+	-	-	-	-	300.000
Parfois trop	80	20				3.000.000
d'amour						
Je pense à						
vous			400.000	400.000	2.400.000	1.500.000
Sans un cri	+					
Hors la vie	75	25				500.000
Nuit et Jour						400.000
Abracadabra			400.000	400.000	2.400.000	
						<u>1.200.000</u>
						<u>4.500.000</u>
						<u>Total : 5.700.000</u>
						<u>Total : 7.200.000</u>

CONVENTION CINEMA ENTRE LA C.F.B. ET LE C.N.C. - 30 OCTOBRE 1992

BILAN COMPTABLE

<u>Films aidés</u>	<u>Part française</u>			<u>Part belge</u>			
	<u>FZ</u>	<u>BZ</u>	<u>Distrib.</u>	<u>Prod.</u>	<u>FB</u>	<u>Distrib.</u>	<u>Prod.</u>
1992 L'ordre du Jour	-	+		500.000	3.000.000		3.000.000
La Sevillana	70	30					
L'instinct de l'ange	60	20					3.000.000
Marie	-	+		425.000	2.600.000		
Just Friends	-	+		425.000	2.600.000		
Sur la terre comme au ciel		+	150.000		930.000		
Une jeunesse violente	+	-					1.300.000
Faut-il aimer Mathilde ?	+	-					1.300.000
Je m'appelle Victor	+	-					1.300.000
Total final :					9.130.000 BEF		9.900.000 BEF

PRODUCTIONS DES ATELIERS DE PRODUCTION ET D'ACCUEIL TERMINEES EN 1992.Centre de l'audiovisuel à Bruxelles.Co-productions terminées en 92.

1. "ZAIRE, LE CYCLE DU SERPENT" de Thierry Michel

Film 16mm/documentaire 85' et 58'

Budget total : 12.799.355 frs

Producteur délégué : LES FILMS DE LA PASSERELLE

Coproducteurs :

- BELGIQUE- LES FILMS DE LA
PASSERELLE :

2.262.355 frs (en cash et serv)*

- C.B.A. :

1.000.000 frs (en cash)

soit 7,8%

- FONDS TV :

1.500.000 frs (en cash)

- RTBF :

754.000 frs (en cash)

3.997.000 frs (en services)

- ETRANGER

- LA SEPT :

2.108.000 frs (en cash)

- FR3 :

930.000 frs (pré-achat)

- SSR :

248.000 frs (en cash)

2. "ON A PERDU LE NORD" de Gérard Preszow

Vidéo documentaire/55'

Budget total : non communiqué

Producteur délégué : No Télé (Tournai) *

Coproducteurs :

- C.B.A. :

200.000 frs (en cash)

- R.T.B.F. :

(pré-achat non communiqué)

Le contrat de coproduction n'est pas encore établi.

3. "JIMMY LE BELGE" de Marc Hoogsteyns

Fim 16mm/Documentaire/26'

Budget total :

1.200.000 frs

Producteur délégué : BRTN

Coproducteurs :

- BRTN :

900.000 frs (en cash et serv)*

soit 75%

- C.B.A. :

300.000 frs (en cash)

soit 25%

4. "CONFESSIONS D'UNE LOGE" de Manu Kamanda

Film 16mm/Documentaire/25'

Budget total : 2.485.000 frs

Producteur délégué : ARTEMIS MEDIA

Coproducteurs :

- ARTEMIS MEDIA : 410.000 frs (en services)
soit 59%
- C.B.A. : 800.000 frs (en cash)
soit 41%*
- FONDS TV : 220.000 frs (en services)
- RTBF "Télé 21" : 1.000.000 frs (en cash)
- 55.000 frs (pré-achat)

5. "GILLES EHRMANN, ET LA PHOTOGRAPHIE" de Patrick Van Antwerpen

Film 16mm/Documentaire/26'

Budget total : 3.500.000 frs

Producteur délégué : ONYX PRODUCTION

Coproducteurs :

- ONYX PRODUCTION : 168.777 frs (en services)
soit 73%
- C.B.A. : 731.450 frs (en cash)
soit 27% *
- 199.773 frs (en services)
- FONDS TV : 1.200.000 frs (en cash)
- LA SEPT : 1.200.000 frs (en cash)

6. "LA SOURIS PEREMPTOIRE" de Monique Quintart

Vidéo documentaire/60'

Budget total : 3.582.425 frs

Producteur délégué : COBRA FILMS

Coproducteurs :

- COBRA FILMS : (services)
- C.B.A. : 500.000 frs (en cash)
soit 14% *
- FONDS TV : 800.000 frs (en cash)
- COCOF : 200.000 frs (en cash)
- FRANCE
- FRANCE 3 LILLE 2.082.425 frs (en services)

7. "LES PETITES CHOSES QUI FONT LA VIE" de Bénédicte Liénard

Vidéo documentaire/23'

Budget total : 1.429.681 frs

Producteur délégué : VERCHENDOR

Coproducteurs :

- VERCHENDOR :	164.681 frs (en services)	soit 58%
- C.B.A. :	600.000 frs (en cash)	soit 42%*
- FONDS TV :	600.000 frs (en cash)	
- RTBF "Télé 21" :	65.000 frs (pré-achat)	

8. "OUAGADOUGOU" de Benoît Lamy

Vidéo documentaire/50'

Budget total : 5.537.840 frs

Producteur délégué : LAMY FILMS

Coproducteurs :

- C.B.A. :	400.000 frs (en cash)	soit 7,2%
- LAMY FILMS :	1.406.603 frs	(en serv. et cash)*
- RTBF :	1.931.237 frs (en serv.)	
- C.E.E. :	800.000 frs (en cash)	
- Pré-ventes :	1.000.000 frs (en cash)	

9. "LE PETIT JEUNE HOMME DE BINCHE" de Jan Vromman

Vidéo documentaire/32'

Budget total : 2.078.603 frs

Producteur délégué : CLIMAT MARITIME TEMPERE

Coproducteurs :

- CLIMAT MARITIME TEMPERE :	861.291 frs (en services)	soit 33%
- CBA :	553.512 frs (en cash) *	soit 33%
- GSARA :	663.8000 frs	(en services)?
		soit 33%
- RTBF "Télé 21"		

10. "LES JUMEAUX" de Nina Toussaint

Vidéo documentaire/56'

Budget total : 3.288.636 frs

Producteur délégué : CBA

Coproducteurs :

- CBA :	1.000.000 frs (en cash)*	soit 94%
	899.636 frs (en services)	
- SUNSET PRODUCTION (Berlin)	819.000 frs	

- ATELIER DE REALISATION : 200.000 frs (en cash)
soit 6%
- COLLABORATEURS AU FILM : 370.000 frs (en services)
- RTBF "Télé 21"

11. "LES PETITES PERSONNES" de Laurette Vankeerberghen

Vidéo documentaire/25'

Budget total : 683.750 frs

Producteur délégué : FICTIONS SOC COOP.

Coproducteurs :

- FICTIONS : 90.000 frs (en services)
soit 38,5%
- CBA : 420.375 frs (en cash)
soit 61,5% *
- PARALLELES SOC COOP : 173.375 frs (en services)

12. "CHRONIQUES D'UN VILLAGE TZOTZIL" de Thierry Zéno

Film 16mm/documentaire/99'

Budget total : 15.904.000 frs

Producteur délégué : ZENO FILMS

Coproducteurs :

- CBA : 1.450.000 frs (en cash)
soit 9,11%
- ZENO FILMS : 8.294.000 frs (en cash et serv)*
- FONDS TV : 2.900.000 frs (en cash)
- RTBF : 1.400.000 frs (en cash et serv)
- LA SEPT : 1.860.000 frs (en cash)

13. "UNE PLACE AU SOLEIL, PORTRAIT D'HENRI COLPI" de Yves Dorme

Film 16mm/Documentaire/33'

Producteur délégué : INSAS

CBA : Recherche des ayants droit (services).

Pas d'argent dépensé par le CBA.

14. "WILCHAR, LES LARMES NOIRES" de Richard Olivier

Film 16mm/documentaire/53'

Budget total : non communiqué

Producteur délégué : OLIVIER FILMS

Coproducteurs :

- LES FOUS DU ROI
- CBA : 200.000 frs (en cash) *
- RTBF (Traces) : non défini

15 et 16. "FEMMES D'ALGER" de Kamal De Hane
"ASSIA DJEBAR, ENTRE OMBRE ET SOLEIL" de Kamal de Hane

2 films documentaires/16mm/couleur/52'

Budget total : 11.108.086 frs

Producteur délégué : CBA

Coproducteurs :

- CBA :	2.772.336 frs (en cash)* soit 100% jusqu'à 400.000 frs
- FTV :	1.200.000 frs soit 10,8%
- RTBF (Traces) :	1.550.000 frs soit 17%
- ENPA (Alger) :	3.365.750 frs soit 30,3%
- ZEAUX (France) :	2.220.000 frs soit 20,9%

* Initiateur, soit au niveau du 1er argent CASH, soit à la base de la conception du projet et mise d'argent CASH ou artisan de la mise en oeuvre de la co-production.

Wallonie Image Productions.

Co-productions terminées en 1992.

1. "L'HOMME QUI MARCHE" de Philippe de PIERPONT

Vidéo-documentaire/fiction : Beta SP/60'
Budget total : 6.841.003 frs
Producteur délégué : DERIVES.

Coproducteurs :

- DERIVES :	1.428.869 frs (en serv.et cash)* soit 21%
- WIP :	844.631 frs (dont 733.300 en cash) soit 12%
- FONDS TELEVISUEL :	1.200.000 frs (en cash) soit 17%
- RTBF (TRACES)	2.852.503 frs, soit 42%
- HORS JEU :	575.000 frs, soit 8%

2. "TRANSATLANTIQUE : QUEEN ELIZABETH II" de Rob ROMBOUT et
Jean-Philippe LAROCHE

Film documentaire 16mm/couleur/52'
Budget total : 10.392.750 frs
Producteur délégué : NOTA BENE

Coproducteur :

- NOTA BENE :	3.972.450 frs, soit 51%
- W.I.P. :	700.000 frs (en cash) soit 7% *
- F.T.V. :	2.500.000 frs (en cash) soit 26%
- RTBF (Liège)	1.470.300 frs, soit 18%
- B.R.T. :	832.000 frs, soit 8%

3. "TRIO BRAVO" de Luc JABON

Vidéo documentaire : Beta SP/52'
Budget total : 4.402.735 frs
Producteur délégué : DERIVES

Coproducteurs :

- DERIVES :	1.872.064 frs (en serv. et cash) soit 43%
- WIP :	864.560 frs (dont 718.000 en cash) soit 10%
- FONDS TV. :	1.200.000 frs (en cash)* soit 27%
- RTBF (Liège) :	466.101 frs soit 20%

4. "MARCOURT OU LA MEMOIRE SECRETE" de André DARTEVELLE et
Francis DUJARDIN

Vidéo documentaire/BETA SP/60'

Scénario : Francis DUJARDIN et André DARTEVELLE

Producteur délégué : DERIVES

Budget total : 7.851.315 frs

Coproducteurs :

- DERIVES : 1.508.099 frs (en serv. et cash)
soit 20%

- W.I.P. : 749.000 frs (dont 700.000 en *
cash) soit 10%

- F.T.V. : 1.000.000 frs, soit 13%

- R.T.B.F. : 4.594.216 frs (en services,
(CENTRE DE BRUXELLES, prestations et
- TRACES et cash)
- CENTRE RTBF Charleroi soit 57%

5. "PETIT CYCLONE OU L'HISTOIRE VERIDIQUE DE LA LIGNE COMETE"
de Michel MEES.

Film documentaire/16mm/couleur

Budget total : 17.836.320 frs

Coproducteurs :

- BELGIQUE 50/50

- SALAMMBO : 701.586 frs (en services)
soit 7%

- W.I.P. : 900.000 frs (dont 600.000 frs
en cash) soit 10%

- FTV : 1.500.000 frs, soit 18%

- RTBF : 5.454.000 frs,* soit 65%

- FRANCE 50/50

- CERCLE BLEU : 555.586 frs

- CNC : 1.500.000 frs

- FR3 : 6.500.000 frs

6. "VOYAGE EN PAYS SECRET" de Jean-Claude RIGA

Vidéo documentaire/Betacam/52'

Budget total : 4.976.700 frs

Producteur délégué : LATITUDES PRODUCTION

Coproducteurs :

- LATITUDES PRODUCTION : 94.435 frs, (services)
soit 1,9%

- W.I.P. : 862.150 frs (600.000 frs
en cash) soit 17%*

- ARTE/ZDF : 2.320.000 frs, soit 46,5%

- LICHT BLICK (All.) : 100.000 frs, soit 2%

- RTBF (TRACES): 1.609.931 frs (en services)
soit 32,3%

7. "SILENCE DU ROUGE" de Michel JAKAR

Vidéo-expérimentale Betacam SP/36'/Couleur

Budget total : 3.996.186 frs

Producteur délégué : LA CHAMBRE D'ECOUTE

Coproducteurs :

- La Chambre d'Ecoute :	1.463.415 frs
	(soit 36,5%)
- WIP :	551.000 frs
	(soit 14%)
- RTBF (LG) :	1.981.781 frs
	(soit 49,5%)
	dont 500.000 frs en cash.

* Initiateur soit au niveau mise du 1er argent CASH. soit à la base de la conception du projet et mise d'argent CASH ou artisan de la mise en oeuvre de la co-production.

ATELIER DE PRODUCTION

Liste des films terminés

1. ATELIER JEUNES CINEASTES

"Café bleu" de Thierry BARBIER (CM de fiction)

2. ALFRED

"Ce Soir je rentre à Braine-l'Alleud" - Signé par l'ensemble des stagiaires, sous la direction de Gérard FRYDMAN.

3. CAMERA ENFANTS ADMIS

Une quarantaine de coproductions (CM) en animation principalement "Alfred et les pestis" - "Au pays des formes" - "Bouffe-tout" - "Mille et une manières de préserver l'environnement" ...

4. LE CENTRE MULTIMEDIA

Une cinquantaine de coproduction (surtout du CM) en documentaire - fiction - animation. Expérimental ou pub : "To be or not" - "La maison des sourds" - "Le paradis ou l'enfer" - "La guerre du golfe" - "Chronique d'une migration" - "L'esclavage au Brésil" - "Horreur à Boondaël" ...

5. LE CENTRE VIDEO DE BRUXELLES

8 coproductions terminées (MM documentaire) dont 6 de réalisateurs maison et 2 de réalisateurs extérieurs (... "Photo de classe (production déléguée) de Litsa BOUDALIKA et "Spots en stock" de Kamal DE HANE).

6. DERIVES

"Je pense à vous" LM de fiction préparé au sein de l'asbl et 3 films de MM documentaire : "Marcourt ou la mémoire secrète" de André DARTEVELLE et Francis DUJARDIN. - "L'homme qui marche" de Philippe de Pierpont - "Trio Bravo" de Luc JABON.

7. GRAPHOUI

10 coproductions terminées dont "Le crapaud chez ses beaux-parents" - "La coca dans les yungas" - "Kinshasa", septembre noir" - "Les larmes de Narcisse" - "Cave Canem" - et 2 documentaires ("Les princes de la rue" et "Paroles du Sud").

8. GSARA

5 coproductions documentaires terminées dont 2 productions déléguées : "Je n'ai jamais vu de marocaines à vélo" de Leila HOUARI et Mourad HALLOUCHE et "Après" de Marie Storck.

9. IMAGE - VIDEO

Expériences en cours de haute-définition avec Eric BASTIN -
Marion HÄNSEL - Marc-Henri WAJNBERG.



1080 BRUXELLES, LE
B° LEOPOLD II, 44
TÉL. (02) 413 23 11
FAX (02) 413 22 96

8 -01- 1993

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DES AFFAIRES SOCIALES

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DE L'AUDIO-VISUEL

EG/CD/yf 2034
Poste : 2242

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Une fois de plus une année s'est écoulée qui appelle, comme il se doit, un bilan.

Bilan peut-être plus important parce que l'année 92 représente l'anniversaire des 25 ans d'attribution d'aide à la production cinéma. C'est en juin 1967, en effet, qu'un Arrêté Royal, pris par le Ministre de la Culture Pierre WIGNY, établit les principales dispositions relatives à ces aides, c'est-à-dire la mise en place d'une Commission de Sélection et ses règles générales de fonctionnement.

Depuis sa création, plusieurs Commissions se sont succédées dont les Présidents ont été, dans l'ordre : Jean DEBONGNIES - Pierre LAROCHE - André MIGNOLET - Jacques DUBOIS - Marion HANSEL - Robert REUCHAMPS et enfin Henri ROANNE qui préside la Commission actuelle depuis janvier 1992.

Nous vous invitons à venir participer à ce bilan 92 qui se tiendra au Studio du Palais des Beaux-Arts, rue Ravenstein 23 à 1000 Bruxelles, le jeudi 21 janvier de 9 h. à 11 h. en présence du Ministre-Président, Monsieur Bernard ANSELME.

Ce bilan sera suivi par la remise des prix Coq de la Communauté française à un distributeur, un exploitant et un critique qui ont coopéré à la promotion de notre cinéma dans le cadre de leur profession.

La séance sera clôturée par un cocktail.

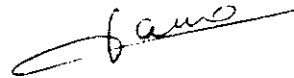
Nous espérons votre présence à cette manifestation.

N.B. L'après-midi de cette séance sera consacrée à des

démonstrations T.V.H.D. et C.D.I. organisées à l'initiative de la Direction de l'Audiovisuel au Palais des Congrès, Salle Astrid (Belgian Focus).

Nous vous y convions également de 14 h.30 à 19 h.

Pour la Direction de l'Audiovisuel,



Christiane DANO
Attachée à la Promotion
Cinématographique